CHAMPAGNOLE

ET

SES ENVIRONS

PAR

F. GUILLERMET ET B. PROST.



LONS-LE-SAUNIER
IMPRIMERIE J. DECLUME

1880

Extrait des Mémoires de la Société d'Emulation du Jura.

AVANT-PROPOS.

Les pages qui suivent ne font concurrence ni au *Guide Joanne*, ni aux monographies publiées par M. Désiré Monnier dans l'*Annuaire* du département et par M. A. Rousset dans son *Dictionnaire des communes du Jura*. L'optique de ces écrivains n'est pas la nôtre.

Notre tâche a été moins ingrate et notre rôle est plus modeste. Sans dédaigner le côté historique, lorsqu'il offre de l'intérêt, nous inclinons plus volontiers vers le paysage et l'esquisse légère ; si nous sommes incapables d'une grande toile, nous nous contentons d'un petit tableau de chevalet. L'essentiel est de ne pas faire bâiller.

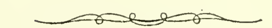
Toute notre ambition, en un mot, serait de communiquer au lecteur une partie de l'impression que nous avons éprouvée en visitant cette charmante ville de Champagnole et ses pittoresques environs, trop peu connus jusqu'à ce jour. Puissions-nous avoir réussi !

Le crayon de l'artiste a une supériorité incontestable sur la plume de l'écrivain ; une planche vaut toujours mieux qu'une description ; aussi, pour gagner notre procès de-

vant le lecteur, comptons-nous moins sur nos tableaux à la plume que sur les dessins de M. Louis Clos, notre fidèle compagnon d'excursions.

La publication que nous offrons au public, et qui a trouvé l'hospitalité dans les *Mémoires de la Société d'Émulation du Jura*, est faite sous les bienveillants auspices de la ville de Champagnole.

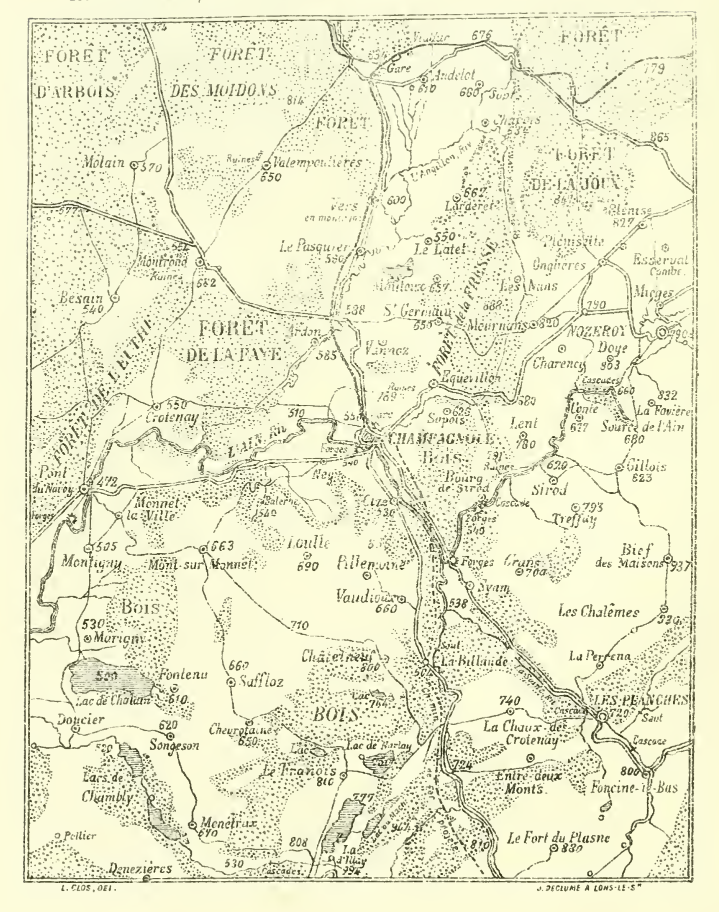
F. G. B. P.



CARTE DES ENVIRONS DE CHAMPAGNOLE

à l'Echelle de 0,005 millim. par Kilomètre.

Les chiffres indiquent, en mètres l'élévation du sol au dessus de la mer



CHAMPAGNOLE & SES ENVIRONS

CHAMPAGNOLE

Le nom seul de cette petite ville est déjà une séduction ; il résonne comme une fanfare et se détache du clavier vulgaire d'où sortent les vocables sans physionomie. Champagnole ! Je défie le touriste qui cherche dans les *Guides* la localité à laquelle il veut jeter le mouchoir pour un trimestre, de rester indifférent devant les syllabes magiques dont se compose le nom de cette petite ville. Il ne se dérangera pas, à moins de circonstances impérieuses, ou d'habitudes invétérées, pour des stations banales, mais faites tomber dans son oreille ce simple mot : « Champagnole, » qui semble contenir un appel de cavatine, vous verrez notre homme boucler sa valise, monter en vagon, ou retenir sa place à la voiture pour le lendemain. Au besoin, il fera la route à pied ; il faut qu'il arrive, Dieu le veut, Champagnole aussi.

Il ne croit d'abord rester qu'un quart de saison dans le bailliage, pour prendre langue... il y passe six mois, et c'est la pluie d'octobre, ou la neige de novembre, qui le renvoie.

C'est que la charmante petite ville a tenu les promesses de son nom. La beauté du site, le chant de la rivière, une hospitalité confortable, les truites de l'Ain, les écrevisses de la Serpentine, et, par-dessus tout, l'affabilité des habitants, ont conquis notre pèlerin ; il a beau regimber, se débattre, ouvrir son *Guide* à nouveau, la ligature est faite, il restera à Champagnole. C'est la terre du lotus.

Quand on arrive à Champagnole par la route de Lons-le-Saunier, la ville semble surgir comme un frais décor placé par le machiniste dans un amphithéâtre de collines passablement sauvages et verdoyantes toute l'année. Vous avez devant vous un boulevard aussi large que celui des Italiens, avec un trottoir splendide, s'épanouissant sur un plateau escarpé, le long de cette belle rivière d'Ain que Charles Nodier compare, quelque part, à une émeraude gigantesque. Ce n'est pas un boulevard, c'est une ville,c'est Champagnole.

Non pas que ce chef-lieu de canton n'ait que ce boulevard à présenter à l'admiration du voyageur ; il compte, Dieu merci ! d'autres rues dans son enceinte ; les fanatiques de l'endroit prétendent même qu'elles sont au nombre de quinze, mais elles n'existent que comme appoint,et pour mettre en relief ce magnifique boulevard dont la double rangée de maisons coquettes, bien éclairées surtout, reçoit un air salubre des montagnes environnantes. Ces senteurs alpestres qui passent sur Champagnole fortifient le corps et créent l'appétit. L'appétit ! il circule dans l'air et ne vous quitte qu'à trois lieues de rayon, lorsque vous redescendez dans la plaine. Aussi très peu de malades à Champagnole.

Logez un anémique sur un de ces coteaux qui surplombent l'Ain, avant six mois, son sang contiendra autant de fer que celui d'un géomètre arpenteur. Rien qu'à ce point de vue, Champagnole vaut la meilleure station d'eau dans les Pyrénées, ou ailleurs.

Ce n'est pas de la réclame, c'est tout bonnement de la reconnaissance pour cette charmante et hospitalière *bourgade* qui n'est connue qu'imparfaitement et mérite bien de l'être davantage.

L'histoire de Champagnole, comme celle des peuples heureux, n'a pas de retentissement dans le passé ; son



J. DECLUME A LONS-LE-Sr

CHAMPAGNOLE

(Grande Rue)

origine, aussi mystérieuse que celle du Nil, a dérouté les savants de province qui n'osent affirmer que la création de cette ville soit antérieure à la domination romaine, malgré de fortes présomptions en faveur d'une antiquité plus reculée. Quand le fil conducteur des archives manque, on en est réduit aux conjectures, c'est-à-dire à faire de l'histoire au *juger*, méthode peut-être ingénieuse, mais suspecte pour le lecteur qui exige, avant tout, des pièces justificatives.

L'origine de Champagnole, comme centre de population, est, à coup sûr, toute féodale. Son nom (*Campanola*) apparaît, pour la première fois, dans un document de la fin du dixième siècle.

Les premiers habitants se seraient d'abord établis sur une voie antique passant du val de Miéges au val d'Ain, sans y séjourner longtemps, d'ailleurs. Puis, ces premiers colons, Séquanes ou Celtes, rencontrant le plateau où s'élève aujourd'hui la ville moderne, frappés des défenses naturelles qu'il présentait par sa position entre la Londaine et l'Ain, auraient arrêté là leur migration et planté leurs tentes sur ce plateau. Telle fut probablement l'origine de la bourgade que les Romains, aussi colonisateurs que conquérants, durent agrandir et développer en la mettant en communication, par de magnifiques routes, avec les autres villes de la Séquanie.

Ils avaient commencé par fortifier la côte de Montrivel, rocher formidable, abrupte, dressé sur sa base de polygone comme un cône tronqué. Sous la protection énergique de Montrivel, la bourgade primitive prit, selon toute apparence, une extension qui fut malheureusement paralysée par les incursions des Barbares au III[e] siècle et les hordes de Sarrasins dont le passage dans nos montagnes a laissé de terribles souvenirs.

A la station gallo-romaine succéda le bourg féodal.

Lorsque, vers le milieu du douzième siècle, le château crénelé dont on aperçoit encore les ruines, eut remplacé le *castellum* romain, Champagnole tombé d'abord dans le lot des sires de Commercy, puis, par suite de vente, dans celui de la maison de Chalon, fut rivé sous la dépendance des seigneurs qui se succédèrent depuis 1301, maîtres orgueilleux, joignant à leurs titres celui de sires de Montrivel, et ne lâchant les franchises qu'à contre-cœur. Rapaces d'ailleurs, s'ils se dessaisissaient de certains droits par l'octroi d'une charte communale, comme Hugues de Chalon, en 1320, ils en retrouvaient la compensation dans un article spécial : le seigneur se réserve la banalité des fours, des moulins, les lods, le banvin, la justice haute, moyenne et basse, le droit de scel fixé à deux deniers, avec obligation pour les manants de contribuer aux réparations du château.

Terrible château que ce manoir perché au sommet de Montrivel ! Ses tours massives se confondaient avec les angles monstrueux du rocher, menaçant la plaine par leurs meurtrières sinistres, à travers lesquelles la vigie de garde pouvait signaler une mutinerie de manants réfractaires à la corvée, ou mieux encore le passage de marchands se rendant, l'escarcelle pleine, à la foire de Champagnole. Bonne prise, quand le marchand portait tout son avoir sur lui ; on l'indemnisait en horions s'il protestait, après l'avoir mis nu comme un petit saint Jean. Tant pis pour ce vilain ! Il faut bien que le seigneur vive.

Les mutineries des manants étaient vite réprimées, cela va sans dire, car les fauconneaux ne badinaient pas, et les arbalétriers à la solde du sire avaient bientôt mis à la raison Jacques Bonhomme, quand il s'approchait un peu trop des murailles de Montrivel. Quant à tenter l'escalade du rocher, il n'y fallait pas songer, à moins d'avoir des ailes.

Aussi, un seigneur mauvais, jaloux de ses priviléges, tel que Gaucher de Commercy, dont la veuve vendit la terre

de Champagnole à Jean de Chalon, pouvait opprimer dix lieues à la ronde, molester ses vassaux quand ils regimbaient et brûler les cabanes des réfractaires pour leur apprendre la soumission. Sept ou huit villages, sans compter Champagnole, étaient du *ressort*, *retrait*, *cor et cri* de Montrivel; les habitants devaient le guet et la garde et les corvées pour la réparation des murailles du château, sous peine d'une amende de trois sols, perçus par le châtelain. Heureux encore le délinquant, quand il en était quitte pour l'amende, car il pouvait être malmené, en cas de récidive. Il n'y avait pas, du reste à prétexter d'ignorance, le carcan était élevé devant la halle du bourg.

Toutefois, l'intérêt des seigneurs leur commandait une certaine modération dans l'exercice de leurs droits oppressifs; le manant, poussé à bout, finissait par se fâcher, et, un beau jour, il quittait le ressort et allait se faire opprimer sur une autre terre, à la *honte et dommaige* de son seigneur naturel.

Comme on le voit, l'histoire de Champagnole se confondrait avec celle de la seigneurie de Montrivel, qu'on lira plus loin, mais cette histoire est difficile à écrire, en l'absence de documents, et ceux qu'on peut trouver au fond des chartriers ne rachèteraient pas la sècheresse d'une pareille monographie. Champagnole a vécu et s'est développé comme une foule de petites villes, entre des guerres obscures et des incendies rallumés aussitôt qu'éteints. Le moyen âge a marqué sa griffe uniforme sur toutes ces bourgades de Comté qui tombaient, après partage ou vente, sous la domination de tel ou tel baron féodal, bardé de fer, et n'arrachaient du suzerain à cheval sur ses droits seigneuriaux leurs franchises communales que l'une après l'autre, en payant et en patientant pendant plusieurs siècles.

Le nom de Champagnole sort à peine une ou deux fois des ténèbres dans toute la durée du moyen âge; son histoire

ne présente aucun fait saillant, d'ailleurs, jusqu'à la fin du quinzième siècle, et même plus tard. En 1480, Louis XI qui ravageait les domaines du prince d'Orange, fit avancer ses troupes du côté de Champagnole, sous les murailles de Montrivel. Le château et le bourg mal fortifié furent pris, saccagés et livrés aux flammes ; c'était facile avec ces maisons de bois, serrées les unes contre les autres, inflammables comme des fascines, bourrées de paille et prêtes pour la torche. Les soldats de Louis XI allumaient le chaume en riant.

Ce fut le premier incendie dont le souvenir est resté impérissable ; il ouvre la série de ces désastres par le feu, si fréquents à Champagnole et à Lons-le-Saunier, où l'histoire ne les compte plus, car le sinistre semble endémique à ces deux localités, pendant plusieurs siècles.

Longueville, après avoir brûlé Lons-le-Saunier comme une botte de paille dans une jachère, vint, au mois de juillet 1637, assiéger Champagnole qui pouvait encore moins se défendre que Lons-le-Saunier. Ce général, dont le cardinal de Retz a dit qu'il avait les idées au-dessus de sa capacité, ne connaissait pas deux manières de batailler ; il cernait une ville et la brûlait à la moindre résistance. Champagnole put s'en apercevoir quand les reîtres de monsieur le duc eurent forcé les pauvres retranchements qu'on avait construits à la hâte du côté de Montrivel. Les torches firent leur besogne. On ne procédait pas du reste autrement dans cette atroce guerre que Girardot de Nozeroy, qui s'en est fait l'annaliste, appelle la guerre de dix ans de Franche-Comté. Une ville incendiée en était quitte pour renaître de ses cendres.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer les incendies partiels qui suivirent la prise de Champagnole par le duc de Longueville.

Le plus terrible, à coup sur, fût celui de 1798, c'est-à-dire au détour de notre siècle. La relation en a été faite

par M. Rousset à qui je laisse la parole pour ce navrant procès-verbal.

« Le feu prit à midi, par un temps assez serein, sans qu'on eût pu jamais en découvrir la cause. Deux heures après, Champagnole ne présentait que des monceaux de ruines. La flamme, fixée d'abord sur un seul point, fut portée par un vent furieux, qui s'éleva tout à coup, en vingt endroits divers, quoique éloignés les uns des autres. Chacun accourait d'abord pour secourir son voisin, mais le fléau le rappelait immédiatement à sa propre demeure. Les secours devinrent inutiles. C'était un jour de marché ; quatre mille personnes au moins des villages voisins se trouvaient réunies dans la ville. La terreur les gagna : toutes couraient en désordre,sans conduite, sans direction. La confusion était horrible. La fureur du vent transporta l'incendie jusqu'à la manufacture de M. Muller, séparée cependant de la ville par la rivière et par une certaine distance. Les roues brûlaient dans l'eau, comme si elles eussent trempé dans l'huile. Trois maisons et vingt-cinq baraques échappèrent seules au désastre. Deux cent quatre-vingts familles formant un effectif de mille personnes au moins, se trouvèrent sans asile et sans ressources. » L'évaluation de la perte s'éleva à un million, cent quatre-vingt-dix-huit mille francs, somme énorme pour cette époque.

Les désastres contiennent leur remède. L'incendie de 1798, si lamentable dans ses résultats immédiats, eut pour conséquence l'établissement d'une ville nouvelle bien supérieure à celle qui était restée dans le brasier. — Champagnole fit peau neuve.

La régularité dans l'alignement, des maisons élégantes remplaçant des blockhaus informes, de nouvelles rues, larges, et parfaitement aérées, un boulevard auquel il ne manque que l'éclairage au gaz pour le rendre digne d'une grande ville, des hôtels confortables où le sommeil n'est

jamais troublé par les cousins, des arbres un peu partout et l'oxigène des collines environnantes, tout concourt à faire de Champagnole un lieu de plaisance ; c'est, sans contredit, la plus jolie ville du département, eu égard à sa population qui ne dépasse guère 3.500 âmes, mais qui augmentera sensiblement dans un avenir peu lointain.

Ses environs, d'ailleurs, ou plutôt sa ceinture elle-même, charmeraient l'hypocondriaque le plus désespéré ; il voudrait, à l'aspect du site, vivre là six mois par an, et mourir le plus tard possible.

Les maisons bordant le côté gauche du boulevard, construites, pour ainsi dire, sur l'arête du plateau, mirent gaiement leurs étages dans le cristal glauque de cette belle rivière d'Ain que l'industrie a soumise, sans lui faire perdre sa physionomie pittoresque. De l'autre côté de la rivière s'élèvent de riantes habitations, à moitié voilées sous une végétation forestière où la cognée peut frapper tant qu'elle voudra, le bois ne s'appauvrira pas de sitôt ; ses racines prolifiques tiennent bon dans le calcaire. On arrive à ces cottages qui semblent inabordables, par de jolis méandres dessinés sur les flancs du talus escarpé de la montagne ; rassurez-vous, le chemin se fait sans y penser, et, quand vous êtes au-dessus, pour prix d'une fatigue, salutaire d'ailleurs, vous avez sous vos yeux le plus magnifique horizon qui se puisse rêver. La descente vous ménage, après, les dégradations d'un paysage qui change à chaque instant sous les accidents de lumière, et vous vous retrouvez dans la ville, sans presque sortir de ces jardins naturels qui poussent dans ce pays béni comme les chardons ailleurs.

L'industrie, la terrible industrie détonne bien un peu dans ce ravissant paysage où l'on ne voudrait que des chants et des gondoles, mais comment aurait-on le courage d'en vouloir à ces usines tapageuses, à ces martinets endiablés, à ces forges noires, à ces scieries mécaniques qui

DECLUME A LONS LE S.

CHAMPAGNOLE

(Vue de [illegible])

font la richesse de la contrée ? Il y a assez d'arbres sur la rivière pour faire oublier la clouterie.

L'industrie, au demeurant, fait repoussoir au pittoresque sans le gâter, on peut trouver l'idylle à deux pas du battoir.

Non seulement l'idylle, mais un échantillon de mœurs bohémiennes comme dans les villes d'Orient.

Au-dessous d'un moulin de commerce, sous l'auvent d'une maison branlante, prête à dégringoler dans l'Ain, j'ai mis le pied, en arrivant à Champagnole, sur une bande de gypsies, zingaris ou gitanos qui s'étendaient au soleil comme des philosophes dégarnis de préjugés. Une vraie page de roman picaresque. Les hommes vêtus de haillons pittoresques, ouvrant des yeux farouches faits pour ainsi dire de nacre et de jais, fumaient dans des pipes de sureau, en regardant, sans la voir, la cime de Montrivel, pendant que leurs femelles, aux cheveux graissés de suif, cuisinaient un de ces ragoûts sans nom qui auraient fait tomber à la renverse une petite bourgeoise légèrement douillette. A cinquante pas, le Clopin Trouillefou de la bande, cul-de-jatte rivé dans une assiette d'osier, tendait sa patte noire aux passants avec autant d'autorité que le mendiant à escopette de Gil Blas. Je laissai tomber une piécette dans sa sébile à cause de la couleur locale.

Vous voyez bien qu'il n'y a pas que des battoirs sur la rivière d'Ain.

Champagnole, chef-lieu de canton, comme disent les statistiques, n'a pas vu augmenter sa population en raison directe de son industrie et de son commerce, car d'après un tableau officiel, le chiffre des habitants s'élevait déjà en 1836 à 3146, et il est à peine de 3500 aujourd'hui, c'est-à-dire que l'écart est presque insignifiant. D'où vient cette immobilité?

Elle tient à des causes diverses, et, jusqu'à ces dernières

années, à la lenteur des communications. Le berlingot est toujours en grande faveur à Champagnole, et le chemin de fer traverse encore sa genèse ; mais l'avenir lui appartient, et Champagnole lui devra son développement.

La ville doit s'étendre, c'est infaillible. Seulement dans quel sens aura lieu son extension ? Le boulevard sera-t-il prolongé ? Ou bien jettera-t-on d'élégantes constructions du côté de Montrivel, afin d'y attirer les Anglais splénétiques, les voyageurs las de courir, et les peintres friands de ces paysages où la nature a soulevé des roches colossales qui couvrent leur calcaire d'une végétation formidable ? Montrivel est une *great attraction.*

En long, ou en large, le développement de la ville, jusqu'ici stationnaire, se fera dans un avenir très rapproché; l'industrie et le commerce qui ont doublé d'importance y contribueront pour une large part, sans compter l'invasion des touristes que la mode, et non le paysage, pousse sur un point, dès qu'il est avéré que madame Trois-Étoiles ou messieurs de Heurtebrise passeront la saison d'été à Champagnole.

Dieu veuille que la ville ne perde pas sa physionomie originale et charmante dans de pareilles fréquentations ; mais le progrès ne tient pas compte des susceptibilités poétiques. Comme l'idole de Jaggernat, il écrase sous les roues d'une locomotive tous les arriérés qui pleurent en voyant bouleverser un quartier centenaire, remplacé dès lors par ces caravansérails où vient loger la terre entière. Pauvres gens ! Ils regretteraient, pour un peu, les rues étroites et les cabanes sans fenêtres qui ont vu passer, en 1250, Gaucher de Commercy, sire de Château-Vilain et de Montrivel.

Ce n'est peut-être pas un paradoxe d'affirmer que si la ville de Champagnole ne possédait pas une promenade publique, les habitants procéderaient, par voie de pétition

énergique, auprès du conseil municipal pour en avoir une, et le plan de cette promenade serait vite déposé au secrétariat de la mairie. Mais Champagnole est en jouissance de son *Cours*, comme toutes les villes qui se respectent. D'où vient donc que cette promenade, élégamment dessinée, emplantée de beaux arbres et rafraîchie par le voisinage de la rivière d'Ain qui en augmente le charme, d'où vient donc, dis-je, que cette promenade est si souvent solitaire, même dans ce beau mois de septembre, pendant lequel il n'y a guère que les goutteux qui gardent le logis ? Est-ce la mode, ou l'indifférence pour un bien qu'on n'apprécie plus, dès qu'on le possède ? Qui pourrait le dire ? Après cela, mon impression n'a probablement pas plus d'autorité que celle de l'Anglais qui, n'ayant vu à Calais qu'une hôtelière rousse et un perruquier hâbleur, disait : En France, toutes les femmes sont rousses, tous les hommes sont bavards. Parce que j'ai vu le *Cours* de Champagnole à peu près solitaire, le jour où je m'y suis promené, il ne s'ensuit pas que le lendemain, la moitié de la population ne se répandît pas autour du jet d'eau qui fonctionne sans relâche au rond-point de la promenade.

Et, en vérité, ce serait dommage qu'il en fût autrement, car la rivière d'Ain est, à mon avis, la plus séduisante attraction qu'un jardin public puisse offrir aux mortels qui ne sont pas condamnés par le sort à travailler dix heures par jour dans l'enceinte d'un bureau, souvent nauséabond.

L'hôtel de ville de Champagnole, qui a coûté, dit-on, plus de cent mille francs, n'est peut être pas à l'abri de la critique, au point de vue de son architecture ; mais il est admirablement situé. Les salles sont fort belles, et, chose rare ! aménagées confortablement, à l'abri de tous les vents coulis qui soufflent si bien dans la plupart des maisons communes. Dans une des pièces du secrétariat on

remarque une excellente copie du tableau de Paul Véronèse : *La femme d'Uri au bain.*

Dépaysée au milieu des paperasses, cette toile devrait être au musée et non dans un local ordinairement réservé aux affiches d'expropriation pour cause d'utilité publique. Malheureusement, les deux salles du musée sont si basses qu'il faudrait scier le tableau pour pouvoir l'accrocher au mur du vaisseau ; or, Dieu merci ! le conservateur n'a garde d'imiter ce financier du XVIIIe siècle, qui, trouvant ses volumes d'un format trop grand pour les rayons de sa bibliothèque, fit rogner les in-quarto de deux bons pouces, afin de ne pas gâter les sculptures de son meuble.

On a installé dans le même vaisseau la bibliothèque publique, en attendant la construction prochaine d'un bâtiment spécial qui renfermera la bibliothèque et le musée. Malgré ses trois mille cinq cents volumes de littérature, d'histoire et d'actualité scientifiques, le dépôt est encore à l'état rudimentaire ; toutefois son développement est assuré sous l'intelligente direction du conservateur, parce que la ville de Champagnole dont le budget est fort respectable, n'hésitera pas à voter l'allocation nécessaire pour acquisition de livres que l'on s'étonne de ne pas trouver sur les tablettes d'une bibliothèque publique. Et qui sait ! les souscriptions privées seconderont peut être l'initiative du conseil municipal. Il suffit qu'un amateur éclairé attache le grelot.

Si Viollet-le-Duc était encore de ce monde, il ne ferait pas une longue faction devant l'église de Champagnole, dont la construction date de 1750. Le monument n'a rien de précisément remarquable, sauf sa disposition intérieure, gâtée, du reste, par la façon maladroite avec la quelle on a ménagé la lumière. Je sais bien qu'une église n'a pas besoin de ce jour aveuglant qui retrousse le nez et fait désirer des lunettes bleues, mais l'édifice est un

peu trop sombre, et surtout insuffisant pour la population, à moins d'admettre que la piété, à Champagnole, ne marque que deux ou trois degrés au-dessus de zéro, ce qui me paraît une irrévérence dont je suis certainement incapable.

L'église possède le magnifique retable sculpté du maître autel, provenant de l'ancien couvent des Ursulines de Poligny; elle renferme également un certain nombre de tableaux, très médiocres pour la plupart. Mais nous ne sommes pas en Italie, où les chefs-d'œuvre s'entassent dans des nefs, souvent trop étroites pour les contenir ; j'ai cependant remarqué un *Martyre de saint Sébastien*, fort belle page, et n'ayant rien de commun avec ces enluminures qui sont le lot ordinaire des églises de villages.

F. G.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Les établissements scolaires de Champagnole méritent une mention toute spéciale. Peu de petites villes ont, depuis vingt ans surtout, fait de plus larges sacrifices en faveur de l'instruction populaire.

Champagnole possédait des écoles au siècle dernier ; voyons d'abord ce qu'était celle des garçons. Rien ne permettra mieux d'en juger que le texte même d'un traité conclu, l'an 1768, entre les paroissiens du lieu et un « recteur d'école. » Je transcris ce curieux document avec sa lamentable orthographe :

Par devant le notaire royal à Champagnole soussigné, se sont

présentés les habitans de la paroisse dudit lieu, assemblés au son de la cloche, comparants par messire Claude Xavier Billot, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis, ancien capitaine de grenadiers, monsieur Jean Pierre Blondeau, juge de Nozeroy et de Montrivel, Jean Claude Cabaud, Claude François Lamy, Jean Baptiste Brocard, Benoit Brun, Antoine Denis Guillon, Barthelemy Dumont, Claude Henry Polycarpe Vuillermet, André Pyanet, Jean Joseph Prot et Charle Martin, tous habitans parroissiens dudit Champagnole, lesquels, à la participation de monsieur Jean Joseph Félix, prêtre curé dudit Champagnole, icy présent, ont faits marchés avec Charle Baptiste Bailly, de présent recteur d'école à Ivory, icy présent, sçavoir :

Que ledit Bailly prommet et s'engage de pendant l'espace de six années consécutisves de servir de recteur d'école dans la paroisse de Champagnole ; de remplir exactement et fidellement les devoirs que cette profession exige ; d'assister monsieur le curé dans toustes ses fonctions pastorales ; de chanter toustes les messes et autres offices que ledit sieur curé voudrat; pour rétribution de quoy, lesdits paroissiens s'obligent de payer annuellement audit Bailly, la somme de deux cent livres au bout de chaque année.

Outre quoy, il luy sera payé par chaque mois cinq sols pour chaque écolier qui apprennent à lire, et huit sols pour tous les autres qui apprendront à écrire, le chiffre et le plainchant; laquelle rétribution luy sera payé au bout de chaque mois.

Il jouira, de plus, de l'exemption de toustes courvées de chemins et de charges personnelles, de même que de toustes impositions royales et seigneuriales ; il profitera aussy de la portion de bois de la coupe en usance de la communauté de Champagnole, comme un autre particulier, pour son feu seulement.

Il luy sera de plus payé, par chaque mariage, la somme de dix sols, ou à dîner, à son choix, suivant que le tout a été convenus. Et pour l'exécution, les parties ont obligés, sçavoir : lesdits parroissiens les biens et revenus de ladite parroisse, et ledit Bailly les siens, en renonceants, etc.

Fait, lu et passé à Champagnole au bureau et par devant Pierre Marie Léger, notaire royal y réservé, avant midy du onze mars l'an mil sept cent soixante huit, en présence d'Antoine

Reverchon, demeurant à Ivory, et Claude Billot, demeurant à Champagnole, témoins requis.

Signé à la minute : *Billot, J. C. Cabaud, A. Pyanet, Vuillermet, J. B. Dumont, J. J. Prot, Blondeau, C. Martin, A. Reverchon, Billot et Léger, notaire.*

Vu et homologué par nous, Intendant du Comté de Bourgogne, le présent marché, pour avoir lieu et être exécuté selon sa forme et teneur, sauf néanmoins que le maître y dénommé ne sera pas exemt des impositions et autres charges, à raison de ses biens fonds et de ceux qu'il pourroit prendre à ferme dans la paroisse de Champagnole.

Fait à Paris, le 20 octobre 1769.

Signé : LACORÉ.

Je résume.

La besogne ne manquait pas à ce pauvre maître d'école ; sacristain, marguillier, chantre, espèce de factotum de M. le curé, il devait, en dehors de l'exercice de ces fonctions, trouver encore le temps d'enseigner tant bien que mal, à quelques élèves de bonne ou mauvaise volonté, la lecture, l'écriture, les éléments de l'arithmétique et le plain-chant. Dieu sait comme il s'en acquittait ! Aussi bien le petit nombre des témoins lettrés qui figurent dans les registres de l'état civil et dans les actes notariés de l'époque, est une preuve irrécusable que l'instruction n'était pas des plus florissantes à Champagnole, au milieu et à la fin du siècle dernier. Mais revenons à notre homme, marguillier par destination, pédagogue à ses heures de loisir. Il touchait annuellement deux cents livres, plus une minime rétribution mensuelle par élève ; il était exempt des corvées, des charges personnelles, des impositions royales et seigneuriales, sauf la restriction apportée par l'intendant, et avait droit à l'affouage comme les autres habitants de la localité. Enfin son traité d'engagement lui réservait une allocation de dix sols, à chaque mariage célébré dans la paroisse, ou, à son choix, une invitation au « dîner. » A ce tarif là, il devait,

probablement, préférer le dîner. Ne doutez pas qu'habitué à un maigre ordinaire, il s'en donnât pour son argent à ces pantagruéliques repas de noces qui étaient déjà de tradition, dans nos montagnes, il y a quelque cent ans.

Le traité stipulé, le 20 août 1780, entre les habitants de la paroisse et une maîtresse d'école, va nous fournir des renseignements assez précis sur l'enseignement donné alors aux filles. Voici la copie textuelle de cet acte :

Nous soussignés, habitans de la paroisse de Champagnole, assemblés en corps pour délibérer sur le choix d'une maîtresse d'école, sommes convenus avec Marie Augustine Poix, de Jougne, pour nous servir en cette qualité, sous les conditions suivantes :

1° Ladite Poix s'oblige de tenir classe l'année entière, et d'enseigner aux filles dudit lieu la lecture, l'orthographe, l'arithemétique, le chant des cantiques et les élémens de la religion.

2° Elle leur aprendra les petits ouvrages convenables à leur âge et à leur sexe, comme tricoter, coudre, broder et faire le ménage.

3° Elle leur aprendra à se comporter avec la décence et l'honnêteté convenable dans la société.

4° Elle aura soin d'aranger le linge de l'église et d'orner les autels.

En conséquence de quoi, lesdits habitans s'obligent, en faveur de ladite Poix, de lui payer chaque année soixante et douze livres, sçavoir : quarante huit livres par la communauté de Champagnole et vingt quatre livres imposables sur chaque communauté composant ladite paroisse, pour le soin qu'elle donnera à l'église.

A la fin de chaque mois, il lui sera payé cinq sols par chaque enfant qui aprendra à lire seulement ; six sols par celles qui à la lecture ajouteront l'écriture ; sept sols par celles qui, à la lecture et à l'écriture joindront des leçons de chant et de travail.

Enfin ladite Poix sera exempte de toutes impositions, corvées de chemin, et elle aura une part de bois dans la coupe de la communauté de Champagnole, comme on en donne à chaque feu.

La présente convention faite pour le terme de neuf ans, à commencer au premier septembre mil sept cent quatre-vingt.

A Champagnole le vingt aoust de la susd. année.

Signé: J. J. Félix, *prêtre, curé de Champagnole.*

Vu le présent marché, et l'avis du sieur Saullier, notre subdélégué,

Nous, Intendant, déclarons que de la somme de soixante douze livres, prix total dudit marché, il sera réparti tant sur les habitans de Champagnole que sur ceux des autres villages composants la paroisse, la somme de trente livres seulement, au marc la livre de l'imposition desd. lieux; le surplus du prix dud. marché, qui est de la somme de quarante deux livres, sera supporté par les habitans de Champagnole seuls, et sera led. marché, pour le surplus des conventions y énoncées, exécuté selon la forme et teneur.

Fait à Besançon, le 17 avril 1782.

Signé : Lacoré.

Il faut le reconnaître, les fillettes envoyées en classe chez Mlle Poix, étaient, pour l'époque, des privilégiées. Leur instruction offrait sans doute bien des lacunes, leur éducation laissait encore beaucoup à désirer ; mais, en somme, quelle différence avec le piètre programme et l'enseignement primitif de l'école des garçons ! Là, on apprenait mal et méchamment à lire, à écrire, à compter et à rabâcher un plain-chant plus ou moins correct ; ici, il n'est pas uniquement question de lecture, d'écriture, de catéchisme, d'orthographe, de calcul, de chant des cantiques : la maîtresse doit exercer ses élèves à tricoter, à coudre, à broder, à « faire le ménage ; » une cause de son traité lui impose même la délicate mission d'habituer les jeunes champagnolaises « à se comporter avec la décence et l'honnêteté convenable dans la société. » Pourrait-on vraiment exiger davantage ? Étant donné une pareille tâche, soixante-douze livres par an et une légère rétribution individuelle par mois ne formaient pas un traitement excessif. Et encore,

à ce prix, l'institutrice exerçait-elle gratuitement l'office de *sacristaine*, sans compter que les jours de réception au presbytère, la servante de M. le curé trouvait très commode de s'adjoindre cette complaisante auxiliaire pour soigner le menu, et, au besoin, servir à table MM. les invités.

Telle était la situation de l'enseignement primaire à Champagnole avant 1789. Que de changements, que d'améliorations réalisés depuis lors ! Des chiffres seront à cet égard plus éloquents que toutes les phrases du monde.

Il y a cent ans, les dépenses annuelles inscrites au budget communal pour l'instruction publique n'arrivaient pas à un total de 300 fr.; en 1840, elles montaient à 2350 fr., et s'élevaient successivement à 5150 fr. en 1850, à 7343 fr. en 1860, et à 9031 fr. en 1870. Elles atteignent DOUZE MILLE DEUX CENT DIX fr. en 1880. Avions-nous raison d'invoquer tout à l'heure l'éloquence des chiffres ?

Grâce à ses généreux sacrifices, Champagnole possède aujourd'hui, avec la gratuité de l'instruction, le groupe scolaire le plus complet et le plus florissant du Jura (1). Les divers bâtiments qui le composent sont spacieux, bien situés, et remplissent toutes les conditions d'un aménagement parfait.

L'école des garçons, fréquentée par plus de 300 élèves, dont 30 pensionnaires, comprend, comme personnel enseignant, un directeur, sortant de Cluny, et quatre maîtres adjoints. Elle a pour annexe une école primaire supérieure, — la seule jusqu'à ce jour dans le département, — fondée depuis dix ans et déjà en pleine prospérité lorsque la loi de 1879 vint encourager la création d'établissements de ce genre. La municipalité de Champagnole a pris là

(1) En dehors du groupe scolaire communal, il existe à Champagnole une école libre tenue par des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph qui lui ont ajouté un pensionnat et une salle d'asile.

l'initiative d'une innovation essentiellement utile, dont on ne saurait trop louer les résultats et recommander l'exemple.

A l'école des filles, 250 élèves, parmi lesquelles 20 pensionnaires, reçoivent les leçons d'une directrice et de trois sous-maîtresses.

Arrivons maintenant à la salle d'asile, où une directrice et une sous-directrice donnent leurs soins à près de 350 enfants. Ici encore nous sommes en présence d'une heureuse et intéressante innovation : la mise en pratique de la méthode Frœbel avec les perfectionnements successifs acquis par l'expérience.

Aujourd'hui que, de toutes parts, on se préoccupe à si juste titre de la question capitale de l'enseignement populaire, il n'est pas permis d'ignorer le nom de Frédérick Frœbel et son admirable réforme de l'éducation du premier âge. Quelques détails à ce sujet ne sont donc pas hors de propos.

Chez les classes laborieuses, à la ville comme à la campagne, la direction des sept à huit premières années de la vie des enfants est trop généralement abandonnée au hasard, à l'incurie, au vagabondage ; les dures conditions d'existence des parents privent de pauvres petites créatures de bien des soins, de bien des sollicitudes nécessaires aux points de vue matériel et moral. Les salles d'asile, les écoles gardiennes remédiaient déjà, dans une certaine mesure, à ce déplorable état de choses ; mais le remède ne laissait pas que d'être insuffisant. Jusqu'à ces derniers temps, le problème de la véritable direction à imprimer à l'enfance restait à résoudre. Le célèbre pédagogue allemand l'a résolu au moyen d'un système ingénieux où le développement physique se concilie avec l'initiation intellectuelle. Dans la méthode Frœbel, tout concourt à ce double but. On prend le nouveau-né presque au sortir du berceau, et dès lors, on s'attache, à la fois, à fortifier sa frêle nature, à former son cœur, à ouvrir peu à peu l'horizon à sa

pensée. Un soin minutieux, une gradation savamment établie, un tact éprouvé président à cette tâche délicate. On apprend insensiblement au petit écolier à mieux bégayer sa langue, à connaître les divers objets qui l'entourent, à apprécier leur utilité ; on l'habitue à exercer son jugement; à mettre en jeu sa mémoire, à raisonner les impressions qu'il perçoit du monde extérieur.

On arrive ainsi à éveiller cette intelligence naissante, à débrouiller dans cette jeune âme le chaos des idées, à lui rendre accessibles les notions abstraites par des objets sensibles. La curiosité, le besoin de savoir, l'ardeur de se rendre compte, les éternels *pourquoi* du bas âge sont mis à profit comme l'un des moyens les plus actifs d'instruire sans jamais lasser. Apprendre en jouant, en variant l'étude, en frappant toujours les yeux : voilà le secret et l'avantage du système. Point de données spéculatives compliquées ni d'explications difficiles à saisir, mais toujours des éclaircissements lucides, une raison évidente, un fait compréhensible, un objet connu. La méthode expérimentale remplace de la sorte la méthode théorique. Par le visible on s'élève à l'invisible, par le concret on parvient à l'abstrait. Une règle, une boule, un cube, un cylindre fixent chez l'enfant l'idée nette de longueur, de largeur, de hauteur, de surface, de stabilité, de mouvement,etc. Des faits physiques, des contes moraux l'accoutument aux notions de justice, de bien et de mal. Le monde matériel, la nature le font aboutir à la connaissance de Dieu.

L'enseignement suit toujours une sage gradation ; on le proportionne à l'éclosion plus ou moins rapide des diverses facultés. L'exposé de la doctrine morale et des préceptes religieux se combine avec les leçons de lecture, d'écriture et les premiers éléments de calcul, de géométrie, de géographie, d'histoire et de dessin linéaire. Les germes d'instruction, on le voit, sont aussi nombreux que variés. Rien, cependant, de forcé ni d'excessif dans leur genèse ;

ils croissent, ils fructifient librement, sans surcharger les cerveaux novices où ils se trouvent implantés. Du début à la fin de la journée, la récréation alterne avec le travail, la classe succède aux jeux, et s'entremêle de chants, de gymnastique, d'occupations manuelles, de façon à n'imposer aucune fatigue à l'enfant, à le tenir toujours en éveil et à lui rendre l'étude attrayante par elle-même. Des récompenses, des encouragements stimulent l'émulation. Bref, le corps et l'esprit se développent en un juste équilibre et opèrent parallèlement leur transformation normale.

Inutile d'insister sur les avantages hygiéniques et intellectuels d'une semblable méthode. Elle en offre d'autres encore. Les occupations manuelles qui font partie du programme, exercent le coup d'œil, l'observation, le goût, l'adresse, et tendent à réaliser, dès le principe, comme un noviciat de l'école professionnelle. La supériorité de l'éducation morale consacre cet ensemble de précieux résultats. Dans la salle d'asile Frœbel, la vie en commun forme à l'accomplissement des vertus sociales ; on apprend à tout ce petit monde à s'aimer, à s'entr'aider, à pratiquer l'ordre, l'économie, la charité, à réprimer l'orgueil, la vanité, la convoitise, à cultiver les dispositions au bien, à combattre les penchants au mal, à respecter la discipline, à honorer le travail, à rester toujours fidèle au devoir. En un mot, on forme les enfants, à peine entrés dans la vie, à devenir, plus tard, de bonnes mères de famille et de bons citoyens. Les premières impressions sont si ineffaçables, elles ont sur la destinée une influence si décisive, qu'on ne saurait les diriger trop tôt vers ce noble but.

L'Allemagne, la Suisse, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre et l'Amérique ont depuis longtemps adopté la méthode Frœbel. Sur ce point comme en tout ce qui concerne l'enseignement, la France, il faut le constater à regret, n'a pas rompu d'un jour à l'autre avec la routine ni réservé aux utiles réformes, expérimentées ailleurs,

l'accueil empressé auquel on pouvait s'attendre. Il y a quinze ans, ce nouveau système pédagogique n'avait pas encore franchi nos frontières. C'est à Champagnole qu'une des premières applications en a été faite. Depuis 1869, cette ville possède une salle d'asile Frœbel qui, sous l'impulsion d'une intelligente et zélée directrice, a obtenu, dès le début, un succès complet et servi bientôt de modèle à la plupart des établissements du même genre organisés, par la suite, à Paris et dans le reste de la France, sans oublier notre département où cet exemple, encouragé par le Conseil général, a provoqué presque partout l'introduction de la nouvelle méthode combinée avec les meilleurs procédés de la méthode française.

Nous faillirions à la vérité en ne rapportant pas une bonne partie de l'honneur et du mérite de cette création à l'ancien maire, l'honorable M. Muller, dont la compétence et le dévouement en matière d'instruction publique, ont, pendant de longues années, rendu à Champagnole de si éminents services, et dont l'administration a contribué pour une si large part à l'embellissement de la ville. La municipalité actuelle continue ces traditions ; elle n'en saurait suivre de meilleures.

INDUSTRIE, COMMERCE, MŒURS.

Depuis un siècle, l'industrie et le commerce ont pris à Champagnole une extension dont les principaux centres de population de notre département, Morez excepté, ne fournissent pas d'autre exemple. Tout, d'ailleurs, s'y est prêté ; ne serait-ce d'abord que l'heureuse situation de cette

petite ville placée au milieu d'un canton agricole populeux et étendu, entourée de grandes et nombreuses exploitations industrielles, traversée par la route nationale de Paris à Genève et par la route départementale de Chalon en Suisse, desservie par plusieurs chemins de grande et moyenne communication, et rattachée par un embranchement à la ligne ferrée franco-suisse P.-L.-M., en attendant d'être reliée bientôt, de toutes parts, au vaste réseau des chemins de fer du Jura, dont l'exécution est assurée dans un avenir très prochain.

Les limites qui nous sont imposées ne comportent pas, à cet égard, un tableau complet ; on le trouvera, du reste, dans toutes les publications spéciales. Quelques traits seulement, empruntés au passé et au présent, tiendront lieu d'esquisse sommaire.

L'origine de l'industrie à Champagnole date du moyen âge. Il est naturel qu'on ait cherché de bonne heure à utiliser un cours d'eau aussi important que la rivière d'Ain. Dès le XIIIe siècle, les chartes signalent, dans cette localité, des moulins et des battoirs fonctionnant à côté de ceux du seigneur et appelés à acquérir, par la suite, un développement considérable. Un ancien inventaire des titres de la seigneurie de Montrivel, conservé aux archives départementales du Doubs, constate l'établissement d'une foule en 1436, de « forges à fer, » ou martinets, en 1492, 1515, 1579, 1653 et 1737. Il sera, plus loin, question des forges actuelles. Plusieurs scieries ou *sarres*, comme on disait au moyen âge, dont une appartenant au seigneur, existaient déjà au XVe siècle ; il s'en monta une nouvelle en 1646. Une tannerie se fonda en 1772 ; une salpêtrerie, créée en 1779, n'a été abandonnée qu'en 1825. Citons enfin la construction, en 1749, d'un vaste magasin pour l'entrepôt des sels de Montmorot destinés à la Suisse ; entrepôt supprimé en 1832.

Le marché et les foires remontent à une époque très-

ancienne ; un titre de l'an 1286 mentionne déjà leur existence. Le marché se tenait le samedi ; les foires, au nombre de deux par an, étaient fixées, l'une au jour de la fête des saints Ferréol et Ferjeux (16 juin), l'autre à la Sainte-Catherine (25 novembre). Divers droits se percevaient, au profit du seigneur, soit sur les marchands indigènes ou étrangers qui y prenaient part, soit sur les ventes qui s'y opéraient. Le tarif des redevances, réglé à nouveau l'an 1514, est non seulement une curiosité historique, mais aussi une source de renseignements intéressants sur l'état du commerce et de l'industrie locale, il y a trois siècles. Voici les principales données de ce tarif, d'après un document contemporain déposé aux archives de Champagnole :

On devait de 2 à 4 blancs (le *blanc* était le tiers du sou) par cheval, jument, mulet et âne ferré, de plus de trois ans ; de 1 à 2 blancs par poulain, bœuf, vache et veau ; 2 deniers (le *denier* était la douzième partie du sou) par porc, mouton et brebis ; un denier par cinq sous du prix de vente pour les cuirs bruts ; 2 deniers pour chaque cuir préparé de bœuf, de vache et de cheval ; 6 blancs par peau de martre, de fouine, de cerf, de biche, de chevreuil et de lièvre ; 3 blancs par peau de renard. Les chars et voitures ferrés étaient taxés à raison de 1 à 2 deniers. Ces droits subissaient une réduction de moitié les jours de marché. Les négociants qui « occupaient banc à la foire » payaient les redevances suivantes : les « vendeurs d'espices » (épiciers) et les merciers, 1/2 blanc, les drapiers et marchands d'étoffes en gros, 2 gros (le *gros* était la douzième partie du franc), en détail, 4 blancs ; les marchands de toile, 1/2 blanc ; les maréchaux « vendant ouvrages de fer, » les fabricants de faux et de faucilles, 1 blanc ; les potiers d'étain et de cuivre, 2 gros ; les *magnins* (chaudronniers ambulants), 4 deniers, et s'ils vendaient des ustensiles de cuivre, 2 gros ; les *courvoisiers* (bras-

seurs) et les bouchers, 2 deniers. Les marchands de fromage et de beurre devaient 1 denier pour chaque vente dépassant 2 blancs ; les marchands de cire, 1 denier par pesée ; les marchands de fer, 1 blanc par cent livres ; les marchands de laine, de chanvre et de lin filé, 2 deniers par pesée ; les marchands de lits de plume, 2 blancs par lit vendu, fût-il « gros ou petit ; » les porteballes, vendant des étoffes au détail, 1 denier « par aunage. » Le seigneur levait « un pochon comble » (environ 85 centilitres) par *mesure* (un double décalitre) de noix, de chataignes, de froment, d'orge, d'avoine, de lentilles, de millet, de poix, de fèves, etc. Enfin les *tourniers* (tourneurs) étaient astreints à lui fournir, chaque année, un exemplaire de tous les objets de leur fabrication, écuelles, plats, tranchoirs, « et autres ouvrages de bois ; » les *grelliers* (fabricants de seaux), un seau ; les sauniers, ou marchands de sel, un salignon (un peu plus d'un kilogramme).

A la même époque, malgré la difficulté des communications et les entraves de toutes sortes apportées au trafic entre les régions les plus voisines, le commerce des bois semble avoir prospéré dans le territoire de Champagnole. Au XVIe siècle, chaque vente d'une « charretée » de bois était frappée par le seigneur d'un droit de 4 deniers.

A défaut de documents écrits, l'ancienne dénomination d'un des quartiers de la ville, — la *rue des Juifs*, qualifiée aujourd'hui, on ne sait trop pourquoi, de *rue des Jeux*, — rappelle le souvenir d'établissements commerciaux et financiers créés au moyen âge dans la localité par une colonie de ces riches et cupides *lombards* qui, du XIIIe au XVIe siècle, exploitaient si terriblement l'usure dans la plupart des villes et des gros bourgs du Comté de Bourgogne.

Les sires de la maison de Chalon étaient assez généralement portés à faire concurrence aux *lombards* pour la rapacité et l'invention d'expédients productifs. A la fin du XIVe siècle, mis en appétit par les fructueuses recettes de leur

péage de Jougne, ils en ouvrirent un second, sans autre formalité, dans leur terre de Montrivel, à Champagnole même. Le duc-comte de Bourgogne Philippe le Hardi et le Parlement de Dole eurent beau l'interdire et le supprimer d'autorité, il n'en subsista pas moins jusqu'au XVI[e] siècle, toléré, sinon légalement reconnu, et, tel quel, rapportant de jolis profits à l'insatiable caisse du fisc seigneurial. L'emplacement de ce péage était du reste des mieux choisis : il commandait un des passages les plus directs et les plus fréquentés pour le négoce de la France avec la Suisse, et, notamment d'une partie de la Bourgogne et de la Franche-Comté avec le pays de Genève.

L'invasion de notre province par les troupes de Henri IV, en 1595, et surtout les guerres désastreuses qu'elle eut à subir, au XVII[e] siècle, avant sa réunion définitive à la France, jointes aux épidémies et aux famines qui décimèrent alors la population, ralentirent, pendant un temps, l'essor industriel et commercial de Champagnole ; mais il reçut une nouvelle et vigoureuse impulsion au milieu du siècle dernier, par l'ouverture des routes de Paris à Genève et de Chalon-sur-Saône en Suisse, coïncidant avec l'extension considérable dans toute la contrée, d'exploitations métallurgiques laissées jusqu'à ce moment à l'état rudimentaire. L'ancien bourg féodal devint bientôt un des principaux centres du commerce de la montagne ; le chiffre de ses habitants—485 en 1720,—arriva rapidement au double ; ses foires et marchés, à peu près désertés depuis cent cinquante ans, furent rétablis en 1771 et acquirent une importance qu'ils n'avaient pas encore connue. Le Champagnole moderne prit alors naissance.

Reportons-nous à un siècle en arrière, et arrêtons un instant le regard sur la situation matérielle et morale du pays, à la veille de la Révolution. Un contemporain en a, sur place, tracé le tableau, avec une si évidente exactitude, que nous n'hésitons pas à le reproduire. Passons donc la

plume au sieur Devillaine, « chirurgien gradué » à Champagnole, auteur d'une *Description topographique-médicale de Champagnole*, adressée en 1788, à la Société royale de médecine, et publiée, il y a quelques années, dans le « Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny. »

« Champagnole est un bourg assez considérable, qui s'accroît « continuellement par les raisons de son commerce. Sa position « est charmante et tous les voyageurs l'admirent. Ouvert de « toute part part par des routes très fréquentées et toujours bien « entretenues, il est conséquemment un endroit de passage et « sert le plus souvent d'asile aux étrangers ainsi qu'aux marchands « forains qui se répandent dans les villes prochaines. »

Rédigé à un point de vue spécial, ce mémoire se borne, malheureusement à des énonciations sommaires sur l'industrie et le commerce ; il relève, cependant, que « l'agriculture est beaucoup plus florissante qu'autrefois, » parce que l'on y prend plus de peine, » et que « l'on s'attache plus à féconder la terre au moyen des engrais. » Ailleurs, il nous apprend que « la valeur de l'arpent de bois a triplé et quadruplé depuis trente ans. Il était facile alors de l'acquérir au prix de soixante à quatre-vingts livres ; aujourd'hui, l'on voit qu'il monte au taux de cent écus, et souvent plus que moins. La corde, qui n'était estimée que 3 francs 10 sous, se paye jusqu'à douze livres. »

L'auteur prend sa revanche à propos des mœurs de son temps. Là, il est sur son terrain, et abonde en détails précis d'un vif intérêt. Après avoir constaté qu'il n'est « guère de pays mieux peuplé, » il poursuit en ces termes :

« Les demeures des particuliers annoncent beaucoup au « dehors ; elles renferment peu de commodités à l'intérieur. Ils « sont eux-mêmes leurs architectes ; par un mauvais goût qui « leur est naturel, ils s'emprisonnent sans regarder à la dépense. « Tout est mal distribué dans leurs appartements ; tout y jure ; « et, jamais point de réforme, parce que l'habitude a l'ascendant « sur les esprits.

« La malpropreté gagne encore comme une chose de mode, « et elle perce jusque dans les moindres arrangemens que l'on « se permet : peu ou point de linge dans les ménages, des « haillons pour couvertures de lit, des baquets pour des pots de « chambre. Je n'entre que dans cette légère explication, qui fait « assez deviner combien l'on se néglige sur ce qui exigerait plus « de soins.

« L'appareil imposant, lorsque les gens sont rassemblés à « l'époque de quelques fêtes, laisse pourtant une autre idée de « leur conduite ; car la plupart affichent le luxe dans les vête- « mens, et cette folie est des deux sexes. Ce n'est plus la sim- « plicité des campagnes ; c'est le ton de la ville ; l'on en épouse « toute la recherche.

« L'on met de l'élégance jusqu'à vouloir être serré, pincé dans « ses habits, parce que la taille en est mieux prise. A ce but, « l'on emploie les plus minces étoffes qui collent et joignent « mieux. Je ne saurais pardonner ce ridicule ; il est l'enfant de « la vanité, et il sied mal à des personnes faites pour obéir à la « restriction de leur état.

« *O tempora ! o mores !* Chez nos anciens, les pourpoints « étaient les seuls habits d'usage ; ces bonnes gens les deman- « daient larges, afin d'avoir plus d'aisance lorsqu'ils se livraient « à leurs travaux ; les draps les plus grossiers, la toile de ménage, « qu'ils savaient rapporter aux différentes saisons, fixaient tout « leur choix. Ainsi, en évitant des dépenses onéreuses, ils s'épar- « gnaient le reproche d'une coutume de fantaisie. Quelle leçon « d'ordre et de sagesse ils nous ont tracée ! Faut-il que le mépris « de notre part en soit la récompense ?

« De même, nous poussons l'égarement jusqu'à renverser le « régime que suivaient nos ayeux. Les fruits, le laitage, les lé- « gumes composaient leur nourriture ; l'art n'entrait point dans « l'assaisonnement de leurs mets ; l'eau pure était la boisson « commune des pauvres, celle des particuliers commodes, un « mélange d'eau et de vin, sans s'arrêter ni à la qualité ni à la « variété de cette dernière liqueur, se faisant une loi d'en regar- « der la profusion comme honteuse et nuisible. Telle était l'uni- « formité de leur vie, et par elle ils se maintenaient dans cette « constitution de vigueur qui ne se détériore que par le rude « poids de la fatigue et des longues années.

« Pour nous, comme s'il était essentiel de nous créer des in-« firmités et de hâter plutôt notre destruction, nous nous sommes « vendus à la cuisine bourgeoise ; le raffinement y préside, et l'on « ose encore prononcer sur la façon des apprêts. Les fruits de « la terre sont bannis de nos tables ; la chère est mesquine si « les viandes succulentes n'abondent dans le repas ; les vins « vieux flattent le voile du palais et en plaisent davantage ; l'eau « en gâterait l'essence ; le blanc et le clairet tiennent aussi « leur rang dans la coupe ; l'on a jusqu'à la passion du café et des « liqueurs; et, par une sorte d'enchantement, l'on en prend à plein « collier, à tout risque et péril (1).

« La classe des mercenaires est celle dont on reçoit plutôt cet « exemple. Les jours de dimanches et de fêtes, les jours de « marchés et de foires, ces faméliques courent s'ingurgiter dans « les auberges et les cafés du lieu, en les suivant à rechan-« ge (2); l'heure de rentrer dans leur famille sonne lorsque leur « bourse est épuisée ; la raison ne l'est guère moins ; mais « ils ont l'estomac parfaitement garni ; c'est bien ce qu'ils ai-« ment ; le dieu de la gloutonnerie ne les quitte jamais dans « leurs débauches. Que l'on vienne ensuite à les étudier dans leur « méditation profonde lorsque le sommeil les a rendus à leur « saine connaissance ! L'on voit qu'ils pleurent, le lendemain, « sur les écarts de la veille ; leur courage est abattu ; ils sont « anéantis, parce que la vie molle énerve et tue l'homme né « pour la peine, surtout s'il passe ses jours de repos dans le « trouble et l'agitation.

« Ce dérèglement n'est pas universel, j'en conviens. Toujours « est-il vrai que nous dérogeons aux principes de nos premiers « pères ; une fausse éducation nous jette dans cet aveuglement. « Mais comme la punition suit de près notre injustice ! Au lieu

(1) « Aussi, ajoute en note le brave chirurgien, depuis 17 ou 18 « ans que je suis en exercice, j'ai été dans le cas de visiter, par forme « judiciaire, huit à dix personnes qui ont été étouffées dans l'excès « du vin et des liqueurs, sans parler de celles que j'ai rachetées à la « vie en leur donnant des secours à propos. »

(2) Une note de l'auteur indique qu'il y avait alors à Champagnole « plus de vingt auberges et sept à huit cafés publics. »

« de cette longévité qu'ils nous avaient laissée en partage, nous « ne jouissons plus que d'une existence éphémère, et à chaque « instant nous sommes poursuivis par l'ensemble de tous les « maux. Je ne présume guère que l'avenir puisse ajouter à une « situation aussi désolante !....

« Les circonstances ont amené cette révolution, c'est bien « démonstratif. Autrefois, lorsque cette province appartenait à « l'Espagne, les habitants de ces monts, concentrés dans les « forêts, à l'instar des sauvages, étaient morts à l'univers ; ils ne « cultivaient guère que la portion des champs qui était conforme « à leurs besoins ; ils n'avaient d'ailleurs nuls débouchés par le « défaut des routes, nulle communication et nul agiotage..... Mais « à mesure que le païs s'est ouvert, le commerce s'est étendu « de toute part, jusques chez les nations étrangères même. Alors « l'on s'est empressé de copier les usages et les manières des « autres dans le lointain ; alors l'on s'est voué à leurs préjugés « dont la contagion a passé parmi nous et n'a cessé d'exercer « son empire. Ainsi, nous ne pouvions échapper à notre con- « dition présente. Tient-on ferme à l'attrait de la nouveauté « lorsque le penchant est de la partie ?

« Tout ce que la société renferme en elle de plaisirs licencieux, « nous nous en sommes rendus susceptibles. C'est pourquoi « l'affreux débordement que l'on se permet dans les capitales, a « cours aujourd'hui dans nos plus petits hameaux, et avec le « cortège des affections morbifiques qu'il occasionne.....

« Ce qui pèse le plus sur mon cœur, c'est l'outrage que l'on « fait à la nature, précisément après être tombé dans cette « dégradation. Il arrive que l'on donne le jour à des enfants « gâtés, qui s'éteignent bientôt à leur aurore, ou qui traînent « une vie de langueur, pleinement attributive aux vices de leur « origine. Quel droit d'hérédité ! Je frémis sur un si triste « apanage... ! »

Notre chirurgien tourne au lugubre, faussons-lui compagnie ; le lecteur, du reste, est suffisamment renseigné. Bien que d'un coloris un peu sombre, le tableau que nous venons de lui présenter, est curieux, piquant, et, avant tout, d'une impitoyable fidélité ; il en dit plus long sur cette

époque que peut-être toutes les archives municipales réunies.

Mais l'industrie moderne nous réclame ; franchissons l'espace écoulé entre les doléances du praticien champagnolais et l'épanouissement définitif de la modeste petite ville du siècle dernier.

On n'attend pas de nous une nomenclature complète de tous les établissements industriels et commerciaux que possède aujourd'hui Champagnole : moulins, scieries, brasserie, fabriques de liqueurs, de chandelles, etc., tuilerie, tannerie, etc., etc. Bornons-nous à constater leur état prospère et à signaler les ressources multiples qu'offrent, pour la consommation locale comme pour les exigences du *high-life* de l'endroit, des magasins aussi nombreux que richement fournis.

L'industrie métallurgique prime toutes les autres ; à ce titre, elle demande quelques détails. Si le sujet ne parle guère à l'imagination et prête moins encore à la fantaisie, il a du moins l'avantage de jeter de la variété, de faire contraste dans les impressions de l'étranger. Au surplus, en tournant le feuillet, l'on retrouvera le paysage.

Aux forges, aux martinets dont nous avons, plus haut, mentionné l'existence dès la fin du XVe siècle, succédèrent, au XVIIIe, des usines à fer beaucoup plus importantes. Celle des Iles, datant de 1778, et deux autres, créées ou agrandies à la même époque, arrivaient déjà, en 1788, à une fabrication totale de 170 milliers par an, sans comprendre dans ce chiffre la production des nouvelles forges de la Serve qui, en pleine activité depuis 1782, finirent par englober toutes leurs voisines. Elles se composaient, à l'origine, d'un feu de forge, d'un martinet, d'une platinerie et d'une fonderie, et, vers 1788, livraient annuellement au commerce 90 milliers de fer. Leur fondateur et propriétaire, M. Muller, de Lyon, y ajouta bientôt, avec un second feu de forge, une tréfilerie et une clouterie. En 1795, la

production atteignait, par an, 500 milliers. Détruite par l'incendie général de Champagnole du 28 avril 1798, l'usine fut reconstruite sur un plan plus vaste encore qu'auparavant; en 1810, elle fabriquait près de 700,000 kilogr. de fer forgé, de tôle, de fil de fer et de clous. Aujourd'hui, grâce aux améliorations successives dont elle a été l'objet, cette riche manufacture, fusionnée depuis 1855 dans la société des forges de Franche-Comté, est classée en première ligne, après Fraisans, parmi les établissements métallurgiques du Jura. Elle occupe une nombreuse population ouvrière, dans de vastes ateliers où sept moteurs hydrauliques, d'une force totale de 150 chevaux, mettent en jeu l'outillage le plus perfectionné et le plus complet.

Trois foyers d'*affinerie* sont desservis par un cylindre laminoir et un marteau à soulèvement. Dans ces foyers se traite le produit direct du minerai de fer, la fonte. Le creuset, fournaise ardente de forme prismatique, reçoit par l'une de ses parois deux courants d'air forcé qui, à la haute température due à la combustion du charbon, exercent une action oxydante sur la fonte et la purifient des divers corps étrangers nuisibles à la ductibilité du produit sortant de la première élaboration. L'affinage, d'une durée moyenne de deux heures, a pour résultat la conversion de la fonte en fer. L'opération terminée, l'ouvrier sort de la fournaise une masse incandescente ellipsoïdale, désignée sous le nom de *loupe*, et façonnée aussitôt, au laminoir ou au marteau, selon les nécessités de la fabrication, en barres que de puissantes cisailles coupent ensuite à des longueurs déterminées. Le bloc de métal est ainsi, en quelques minutes, réduit en menus barreaux, destinés à subir plus tard d'innombrables transformations. Ajoutons que des fours, placés sur les foyers mêmes, permettent l'utilisation de la chaleur pour le recuit du fer, au lieu de l'obtenir à grands frais, comme autrefois, avant qu'on eût pensé à ce procédé commode et économique.

Quatre *martinets* servent à la fabrication d'instruments d'agriculture, de pièces mécaniques et d'essieux justement appréciés, nous devons même dire renommés pour la qualité de la matière et le fini du travail.

Une *chaînerie* constitue une autre spécialité dont les produits sont fort recherchés.

La *tréfilerie* se compose de 165 bobines pour l'étirage des fils métalliques d'un diamètre supérieur à un millimètre et de 252 bobines pour l'étirage des fils fins, dits *carcassés*. Le matériel accessoire comprend, outre une décaperie, 30 bobines dévideuses, une machine à dresser et à couper les fils de fer, une machine à torsion et une machine à éprouver les fils à l'allongement et à la traction. La transformation du fer en fils de forme circulaire est une des industries métallurgiques qui nécessitent les plus longues et les plus nombreuses opérations. Ces fils, on le sait, ont une foule d'usages : ils sont employés à la fabrication des câbles, des treillages, des toiles métalliques, des peignes à carder, des pointes, des fleurs, des instruments de musique, etc., etc. ; la chaudronnerie, la serrurerie, la quincaillerie, en font également une grande consommation. La tréfilerie a pour objet le traitement du fer en vue de ces diverses applications. A travers la filière, le métal s'étire, s'allonge successivement pour arriver à une ténuité extrême. On peut voir, comme spécimen, dans les magasins de l'usine, un fil réduit à la grosseur d'un dixième de millimètre, et obtenu par une série graduée de 36 passages à froid dans la filière. Une pièce de pareil fil, d'un seul bout et du poids de 6 kilog., mesure une longueur de 100,340 mètres ! On jugera par là de la ductibilité de la matière et de la perfection du travail. Pas une rupture, pas une altération dans cet interminable cheveu à peine visible. Comme contraste, on trouve, à côté, des fils de 15 millimètres de diamètre, tirés aussi à la filière et pesant 1k 375 grammes, à la longueur d'un mètre. En fait de pro-

duits remarquables sous le rapport de la difficulté de fabrication, il faut encore citer : des pièces sans solution de continuité et d'une régularité de dimensions parfaite, atteignant le poids énorme de 250 k ; des fils d'acier d'un diamètre de 18 centièmes de millimètre ; des fils pour câbles, destinés en grande partie à l'Angleterre ; d'autres, cuivrés, d'un beau rouge tirant sur l'or ; des fils recuits conservant leur blancheur, tandis que, dans les conditions ordinaires, le recuit couvre le métal d'une légère couche d'oxide ferrique qui lui donne des teintes variant du gris terne au bleu d'acier. Mentionnons enfin des fils profilés des espèces les plus diverses : évidés, plats, carrés, triangulaires, ovales, demi-ronds, hexagonaux, etc. ; des fils tordus en un plus ou moins grand nombre de spires, etc.

La *pointerie* possède 50 métiers et livre annuellement à la consommation 600,000 kilog. de pointes de toutes formes. La fabrication de cet article s'opère avec une rapidité vraiment prodigieuse. Une machine peut donner jusqu'à 380 pointes à la minute. Rien de curieux comme de voir fonctionner, quelques instants, ces infatigables engins, d'une régularité automatique. Leur tapage est assourdissant, mais, dût l'oreille en souffrir un peu, on éprouve un vif intérêt devant ce prodige de l'industrie. Les bavards, il est vrai, sont forcés au silence et ne peuvent poser de questions ou témoigner leur étonnement qu'au moyen de la mimique ; ils en sont quittes pour se rattraper au sortir de l'atelier ; bientôt, du reste,des marteaux en caoutchouc, substitués à ceux d'acier, ménageront le tympan et laisseront le champ libre aux conversations des visiteurs. — Au sortir de la machine, les pointes sont renfermées, par quantité de 100 à 200 kilog., dans des tambours à moitié remplis de sciure de bois, auxquels on imprime un rapide mouvement rotatoire pour polir le contenu tout en évitant l'émoussement de la partie affilée du clou et les

rayures de la tige. Les chaînes sont polies et blanchies par le même procédé.

Une *fonderie* de fonte et une autre de bronze fournissent à l'usine et à celles de la région les pièces d'entretien dont elles ont besoin.

Sept *tours* à fer, une raboteuse, une perceuse, huit étaux et six forges de maréchal sont affectés à l'ajustage des essieux, à l'entretien du mécanisme considérable de l'établissement et à l'exécution de travaux pour le public.

Enfin d'importantes *scieries* fabriquent des bois de construction et des sciages de tous genres.

En dehors des sciages, les forges de la Serve sortent annuellement de leurs magasins 1,800,000 kilog. de produits ouvrés dont la qualité assure le rapide enlèvement et qui représentent un chiffre d'affaires considérable, étant donné la valeur acquise de ces produits, qui atteignent jusqu'à 12 fr. le kilogr. pour les fils fins ou *carcasses*.

Ne terminons pas cet exposé technique sans rappeler la part considérable qui revient à M. Adrien Muller dans le développement de cette belle manufacture, propriété de sa famille jusqu'au moment où elle passa à la Société des forges de Franche-Comté, en même temps que la plupart des usines métallurgiques de la province. La Serve doit beaucoup à la compétence et à l'initiative de M. Muller ; un des premiers en France, il y a appliqué la galvanisation et le cuivrage des fils métalliques ; l'amélioration des aménagements, l'adoption des procédés les plus récents de fabrication, le perfectionnement de l'outillage ont été le but constant et le résultat de ses efforts. M. Paul Girod et le directeur actuel, M. Thomas (1), n'ont pas laissé péricliter l'œuvre de leur précécesseur ; entre leurs mains, l'établisse-

(1) C'est un devoir pour nous de remercier ici M. Thomas des renseignements qu'il nous a fournis avec une parfaite obligeance sur les usines confiées à son habile direction.

ment de la Serve a continué et continue encore son extension prospère, en contribuant largement à justifier la réputation des fers de Comté.

Une visite aux forges doit être une des premières promenades des étrangers et des touristes. Aucun d'eux ne la regrettera. Indépendamment de l'intérêt spécial qu'y trouveront les personnes initiées aux progrès de l'industrie et aux merveilles de la mécanique, les simples curieux seront amplement dédommagés, par la nouveauté du spectacle, d'une heure ou deux consacrées à une excursion pour ainsi dire scientifique. Dès l'entrée, le regard s'arrête sur de spacieux bâtiments d'aspect sombre et noircis par la fumée ; on se croirait transporté dans quelque antre cyclopéen où tout un monde d'ouvriers et de machines a pour tâche de lutter contre la matière et de dompter le fer. Pénétrons au sein de ces vastes ateliers. Un savant doublé d'un poète, M. Casimir Blondeau, bibliothécaire de Champagnole, les a décrits avant nous, et mieux que nous ne pourrions le faire :

> Là, vous verrez, suant, activant la fournaise,
> Le rude forgeron presque nu, mais à l'aise
> Dans son ample sarrau ; comme le vieux Vulcain,
> Il triture le fer d'une robuste main ;
> Puis le cylindre mord ce lingot lourd, difforme,
> Le presse, l'arrondit et le rend uniforme.

Il ne nous reste qu'à compléter la description. Le grondement des cylindres, le grincement strident des engrenages se mêlent au sifflement des ventilateurs et à la respiration haletante des forgerons à la poitrine nue, aux muscles tendus par l'effort. Un bruit sourd, profond, ébranle les murs. Ici, des flammes blanches, aveuglantes, s'échappent, en longues gerbes ou en éruption d'étincelles, de la gueule embrasée du foyer où s'affine le fer ; là, un marteau énorme écrase à coups redoublés une masse incan-

descente ; ailleurs, le métal chauffé à blanc s'amincit, s'étend, se déroule sous la compression des laminoirs, comme un serpent de feu ou un éclatant ruban de pourpre. Le soir, aux lueurs ardentes des brasiers, ces machines à formes bizarres ont quelque chose de fantastique, ces robustes travailleurs ont presque l'air sinistre : l'arsenal monstrueux des tenailles, des crocs, des pinces, des cisailles,qu'ils manœuvrent d'une vigoureuse main,font penser involontairement à une scène de tortionnaires du moyen âge. Mais, cette vaine terreur cède vite au sentiment de la réalité, et, après un frisson d'émoi, on s'abandonne tout entier au spectacle saisissant qu'offre aux yeux ce pacifique travail. Au milieu d'une telle agglomération de puissants engins triturant la matière la plus rebelle, au milieu de l'exubérance d'activité et de vie de nombreux ouvriers, aucune confusion, aucune méprise. Hommes et machines correspondent par un langage muet, s'entendent, se comprennent et proclament, dans un éloquent silence, l'asservissement de toutes les forces de la création aux conquêtes progressives de l'esprit humain.

La tréfilerie et la clouterie n'attirent pas moins l'attention des plus indifférents. De pareils prodiges de mécanique, fonctionnant sans mystère et d'un agencemenl facile à comprendre, frappent d'admiration les visiteurs les moins enthousiastes. Si l'on sort de l'une, l'oreille légèrement assourdie, de l'autre, l'odorat affecté d'une odeur quelque peu désagréable, l'on ne sera que mieux disposé à respirer l'air à pleins poumons, dans le parc magnifique adjacent aux usines.Une double rangée de grands platanes entrecroise à perte de vue une immense voûte de ramure ; à côté, de vieux sapins ploient à demi, quoique altiers encore, sous le faix de leurs étages de branches. Les massifs, les quinconces, les bosquets, les parterres, les ronds-points, les pelouses, les allées sont dessinés et distribués avec art. Des pièces d'eaux, des ruisselets, et, dérivant de

l'Ain, un large canal, également propre à la natation et au canotage, ajoutent à l'attrait de ce beau jardin. Partout la verdure, l'ombre et la fraîcheur. Le murmure de la rivière et la confuse rumeur des forges accompagnent, en basse, le susurrement de la brise à travers le feuillage et le chant perlé des oiseaux. Des concerts renommés ne valent pas cette adorable symphonie de la nature.

Nous avons essayé de donner au lecteur une idée des forges et du parc qui les avoisine. Un coup d'œil d'ensemble sur Champagnole et quelques indications à l'usage des touristes compléteront un aperçu forcément imparfait.

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR CHAMPAGNOLE ET SES ENVIRONS.

Notre spirituel ami et collaborateur a déjà peint, avec sa verve ordinaire, la charmante petite ville dont le nom est écrit en tête de ces pages. Nous nous garderons bien, et pour cause, de marcher sur ses plates-bandes. A peine, d'ailleurs, nous a-t-il laissé quelques glanures à recueillir. A lui, le bouquet ; à nous, les modestes brins de verdure qui en font ressortir l'éclat.

L'aspect riant et propret de Champagnole rehausse sa situation favorisée. Tout au plus pourrait-on lui reprocher, comme à une jolie femme, une tendance à la coquetterie ; mais, sur ce point, l'excès même n'est guère blamable et vaut mieux, à coup sûr, que l'abus contraire. Préférerait-on le bon vieux temps où les bourgeois demandaient à leur seigneur « d'être maintenus dans le

droit de mettre leur fumier et maltras au-devant de leur maison ? »

Après l'élégance de la ville, il faut, en observateur sincère, constater l'affabilité toute cordiale des habitants, leur caractère franc, leur fine bonhomie conservant la tradition de l'ancienne gaieté franc-comtoise unie à la vigoureuse ténacité qui faisait dire à notre compatriote Proudhon : « Dans mon pays, on met huit bœufs à une charrue et on laboure le granit. » Le bien-être est dans leurs habitudes autant que dans leurs goûts ; à faible dose, un peu de ce sybaritisme ne nuit point. Les étrangers, au surplus, n'ont pas à s'en plaindre ; ils trouveront, dans les hôtels, la commodité et le confortable de ceux de la Suisse, à des conditions infiniment moins ruineuses (1).

Heureux Champagnolais ! Ils jouissent d'un budget ordinaire de 115,000 fr. et ignorent les centimes additionnels, les prestations, les lourds tarifs d'octroi et autres charges municipales si accablantes ailleurs ! La prospérité des finances publiques leur permet tous les embellissements, toutes les améliorations désirables. De vastes forêts leur assurent, en outre, la possibilité de se créer, à un moment donné, des ressources extraordinaires très considérables, sans grever sensiblement la population. *O fortunatos nimium !* Mais, au moins, — rendons-leur cette justice — ils connaissent et apprécient leur bonheur.

Si cet heureux coin de terre est un vrai pays de cocagne pour ses habitants, il offre aussi aux amateurs de villégiature tous les avantages d'une agréable station alpestre. Des environs aussi pittoresques que variés, l'air vivifiant des montagnes, les sapins à une portée de fusil, l'Ain à deux

(1) On vit confortablement à Champagnole, à l'*Hôtel de la Poste*, et à l'*Hôtel du Commerce*, à raison de 5 fr. à 5 fr. 50 par jour (chambre comprise), et de 130 à 150 fr. par mois. Les enfants ne paient que demi-pension. Pour les excursions, les voitures coûtent, en moyenne, 12 fr. par jour (conducteur compris).

pas, une hospitalité à satisfaire les exigences les plus difficiles, voilà bien des attractions que les ennuyés et les malades imaginaires vont souvent, à grands frais, chercher à des centaines de lieues.

Les environs de Champagnole seuls suffiraient à justifier la réputation du Jura. Sites grandioses ou charmants, gracieux ou sévères, panoramas étendus, horizons de hautes montagnes, lacs, vallées, grottes, forêts, cascades, rivières, la nature a ici prodigué comme par enchantement, toutes ses séductions, toutes ses richesses. Elle a pris plaisir, semble-t-il, à former de cette région favorisée un de ses plus brillants écrins, dans le pays que Charles Nodier a appelé, non sans raison « la préface de la Suisse » et « l'Écosse de la France. » L'habile crayon de M. Cloz reproduira plus loin, de ces sites, juste de quoi stimuler la curiosité. Il faudrait, en effet, de volumineux albums pour représenter au complet, en dehors même de Champagnole, sa ceinture de montagnes et de bois, le vallon en fer à cheval de Balerne, le moulin de Pierre, la fontaine de Lardière, le défilé d'Entre-Portes, le vieux bourg fortifié de Nozeroy, Miéges, la source de l'Ain, le moulin du Saut, le saut des Mailly, le saut des Chaudières, la percée de Sirod, les ruines de Château-Vilain, la perte de l'Ain et les cascades de Bourg-de-Sirod, la fontaine intermittente de Syam, la cascade des Planches, la gorge de la Langouette et le Bout du monde, la vallée de Syam aux Planches, celle de la Billaude avec ses chutes et ses ravins, le val et les lacs de Chambly, la cascade du Saut-Girard, les lacs de Bonlieu, de Chalain, du Fioget, du Vernois, de Narlay, de la Motte, du grand et du petit Maclu, les grottes de Baume, de Balerne et des Nans, les rochers de la Châtelaine, les bords de l'Ain, le cours de la Laime, de la Sène, de la Londaine et de l'Angillon, en un mot les mille aspects d'une admirable contrée.

Nous parlerons ailleurs des sapins, cette végétation gi-

gantesque, si bien en harmonie avec la poésie imposante des montagnes.

L'air pur du plateau, sa forte et pénétrante salubrité défient l'éloge, s'agît-il même des lignes célèbres de Jean-Jacques Rousseau, insérées invariablement en tête de tous les *Guides* qui se respectent.... et se copient les uns les autres.

Et cette belle rivière de l'Ain ! Oublions un moment les services qu'elle rend à l'industrie, pour célébrer uniquement la transparence et la limpidité de ses eaux, ses capricieux méandres, les incessantes surprises que ménagent au regard ses rives accidentées, son lit tantôt encaissé dans d'étroites gorges, au milieu des sapins et des rochers, tantôt se développant en une majestueuse étendue. C'est à faire regretter de n'être pas poète, et, hélas ! nous ne le sommes point. Ceux que n'enthousiasme pas outre mesure le pittoresque, trouveront à l'Ain d'autres mérites : les nageurs s'ébatteront à l'aise dans son eau claire, fraîche, agréablement onctueuse, et proclameront ces bains supérieurs à tous les traitements hydrothérapiques du monde dans les établissements les plus en renom ; — les gourmets savoureront, entre autres de ses produits, la perche, le brochet, voire mêmes certaines truites qui, sans valoir peut-être celles des ruisseaux affluents, n'en sont pas moins dignes encore d'un œsophage de chanoine.

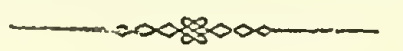
Quant à l'hospitalité champagnolaise, nous en avons dit assez ; s'y appesantir, serait tomber dans l'annonce et la réclame, ce qui n'est ni dans nos habitudes ni dans nos goûts.

Aussi, rien de surprenant à ce que cette jolie localité devienne de plus en plus, pendant l'été, le rendez-vous des étrangers et des touristes. Les désœuvrés, les anémiques, les bureaucrates, les gens cossus, qui, las de la Suisse, des Pyrénées, des Alpes, des eaux et des plages à la mode, ne savent plus où aller planter leur tente pour fuir la *mal'aria* des grandes villes et se reposer des fatigues de

la vie sédentaire ou mondaine, commencent à venir à Champagnole, pendant la belle saison, promener leur nonchalance ou refaire leur santé. L'oxygène des montagnes opère chez eux des miracles : ils sentent bientôt les forces renaître, l'appétit reprendre, la digestion se faciliter, pendant que des sites vierges encore, ou certainement peu connus, stimulent sans cesse leur souveraine indifférence. A côté de cette catégorie d'étrangers, les vrais touristes, au portefeuille souvent moins garni, mais, en revanche, moins blasés, explorent tous les environs, gravissent toutes les cimes, et rentrent, le soir, toujours émerveillés de l'excursion de la journée ; les littérateurs recueillent les matériaux d'une étude de mœurs ou d'un roman champêtre ; les paysagistes n'ont que l'embarras du choix : ils rencontrent à chaque pas des motifs ravissants, des tableaux tout composés, d'inépuisables sujets d'esquisses et de croquis inédits ; les archéologues visitent avec intérêt les *tumulus* de la Combe d'Ain, la Pierre-Lithe de la Fresse, l'ancienne abbaye de Baume, son église enrichie de curieux mausolées et d'un précieux retable, les grottes du voisinage où l'on a découvert les traces d'une station préhistorique analogue à celles de Ney, de Clairvaux, et autres, signalées jusqu'à ce jour dans le Jura ; les botanistes ont à leur disposition la flore si variée de la moyenne montagne, et font de fructueuses herborisations à Bourg-de-Sirod, au lac du Fioget, aux marais de Châtelneuf, au plateau de Loulle, à la Billaude, etc. ; les géologues ont à noter de belles coupes des différents terrains jurassiques à Montrivel, aux Nans, à Chaux-des-Crotenay, à Syam, à la Billaude, à Châtelneuf, au Frasnois, etc.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions épuiser la matière ; mais le temps presse, et l'ascension de Montrivel est de rigueur.

B. P.



MONTRIVEL

Avant de gravir cette côte abrupte, feuilletons un peu, si vous le voulez bien, les annales du passé.

Les auteurs du cru font remonter l'histoire de Montrivel à une antiquité trop reculée pour être authentique. A en croire MM. Rousset et Désiré Monnier, ce mamelon isolé aurait été, à l'origine, non seulement un *oppidum* celtique mais encore une importante résidence de druides. M. Monnier insinue même que « la forêt de Taravan pourrait bien avoir été un temple consacré à Taran, un des principaux dieux de la Gaule. » Malheureusement, ce ne sont là que des hypothèses, et si flatteuses qu'elles soient pour l'amour-propre local, il est prudent de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire.

Une conjecture moins gratuite attribue aux Romains la construction d'un camp ou tout au moins d'un *castellum* sur le sommet du mont Rivel. A défaut des restes de constructions romaines signalés par M. Rousset, mais que nous y avons en vain cherchés, les tuileaux romains qu'on y a découverts donnent quelque fondement à cette supposition. D'un autre côté, il paraît assez vraisemblable que les conquérants de la Gaule aient assis au moins quelque vigie sur une éminence dominant au loin tous les alentours et commandant, à ses pieds, le chemin qui, d'après la carte de *La Franche-Comté à l'époque romaine*, de M. le président Clerc, se détachait, entre Villers-sous-Chalamont et Boujailles, de la grande voie de Dijon (*Divio*) au mont

Jura par Salins et Pontarlier (*Ariarica*), et en Suisse par Avenches (*Aventicum*), pour aller rejoindre, à Pont-du-Navoy, la route de Besançon (*Vesontio*) à la station du lac d'Antre (*Mauriana ?*). En tous les cas, Montrivel a probablement dû à sa position exceptionnelle d'être occupé par les premiers habitants de la contrée.

Il est impossible d'assigner une origine certaine aux anciennes enceintes fortifiées — camps retranchés ou refuges — établies sur les plateaux et promontoires de Saint-Étienne-de-Coldre, de Sermus, de Barézia, des Poids-de-Fiole, d'Orchamps, de Poligny, de Montrivel, etc., etc.; mais, qu'elles datent des Celtes, des Gaulois, des Gallo-romains ou des Barbares, toutes ces enceintes, créées à l'aide de fortifications naturelles faciles à compléter et à défendre, ont été utilisées de bonne heure par les populations du voisinage : elles venaient y demander un asile contre les incursions continuelles des barbares et les brigandages des bandes armées qui, depuis l'invasion romaine jusqu'au Xe siècle, infestérent presque sans relâche la Bourgogne.

Il est nécessaire d'ajouter, d'ailleurs, que les moyennes montagnes du Jura, de Champagnole à la Haute-Joux, ne se sont guère peuplées qu'aux IXe et Xe siècles ; il faut même arriver au XIIe et surtout au XIIIe pour trouver cette région et, en particulier, le val de Mièges, à peu près complètement habités.

Jusqu'ici les données certaines nous ont fait défaut; nous entrons, à proprement parler, dans l'histoire avec la forteresse féodale qui succéda au *castellum* romain ou au refuge gaulois.

Le territoire de Champagnole, Montrivel et la contrée environnante firent tout d'abord partie de la vaste dotation foncière que le roi de Bourgogne Sigismond constitua, vers l'an 523, à l'abbaye d'Agaune (aujourd'hui Saint-Maurice en Valais) ; dotation que cette abbaye inféoda, vers l'an

941, au comte de Mâcon Albéric, et qui, entre ses mains et celles de ses successeurs, devint la puissante seigneurie de Salins. Un de ces derniers, probablement, éleva sur le mont Rivel un donjon, complété vers la fin du XIIe siècle par un château en règle. Quoi qu'il en soit, le premier seigneur de Montrivel dont les chartes révèlent le nom, est le fils puiné de Humbert III, sire de Salins, — Humbert IV, qui, vers le milieu du XIIe siècle, partagea avec son frère Gaucher III la succession paternelle et eut dans son lot, sous la mouvance des sires de Salins, le val de Miéges, Montrivel, etc.

Humbert IV ne laissa qu'une fille, appelée Nicolette, qui épousa un seigneur lorrain, Simon de Commercy, et lui apporta en dot l'héritage de son père. Tel fut le point de départ de l'établissement de la maison de Commercy en Franche-Comté ; elle y occupa dès lors un rang distingué et y posséda jusqu'au XIVe siècle les terres de Montrivel et de Château-Vilain.

Nous verrons, à propos de Château-Vilain, que Simon de Commercy fonda ce château vers l'an 1186. Il est permis de conjecturer qu'il transforma également en forteresse, à la même époque, le donjon primitif de Montrivel. On ne peut, il est vrai, invoquer aucun document à l'appui de cette assertion ; mais le caractère architectonique des ruines actuelles accuse bien le système de construction usité, à la fin du XIIe siècle, dans la plupart des manoirs féodaux de notre province.

Plusieurs titres, de 1186 à 1198 environ, émanent ou font mention de Simon de Commercy. Il essaya vainement de se soustraire à la suzeraineté de Girard, comte de Vienne et de Mâcon, devenu seigneur de Salins par son mariage avec Maurette, fille unique de Gaucher III ; il dut enfin comparaître devant lui et se déclarer son vassal. Il mourut vers l'an 1198.

Son fils aîné, Hugues, hérita de Montrivel et de Château-

Vilain ; il vivait au commencement du XIII[e] siècle, et n'eut qu'un fils, du nom de Gaucher.

Gaucher I de Commercy, seigneur de Château-Vilain et de Montrivel, figure, en 1225, au nombre des exécuteurs testamentaires de Guillaume, comte de Vienne et de Mâcon. Au mois de juillet 1227, il reçut de Ponce, sire de Cuiseaux, et de sa femme Laure de Sennecey, l'hommage lige des terres de Clairvaux, de Saint-Sorlin et de Virechâtel. Le duc de Bourgogne Hugues IV ayant acquis, en 1224, la seigneurie de Salins de Marguerite de Vienne et de Josserand de Brancion, son mari, Gaucher se refusa d'abord à reconnaître l'autorité de son nouveau suzerain ; il finit cependant par se soumettre, et reprit de lui en fief lige, le 1[er] septembre 1236, les forteresses de Montrivel et de Château-Vilain, en laissant au duc le droit de pouvoir les occuper pendant quarante jours, à condition de les lui rendre, après ce délai, dans le même état où il les aurait reçues, sauf le fourrage qui aurait été consommé par les chevaux. Il s'engagea, de plus, pour lui et ses héritiers, à ne point construire d'autres maisons fortes dans sa seigneurie de Château-Vilain et à ne rien ajouter aux travaux extérieurs de défense de ce château, si ce n'est du consentement du duc et de ses successeurs. Dans le cas d'occupation provisoire, celui-ci devait fournir comme cautions, pour garantir restitution de sa part, sa mère, Alice de Vergy, duchesse douairière de Bourgogne, son oncle Guillaume de Vergy, et Robert, évêque de Langres. Les deux fils de Guillaume, Simon et Guillaume, participèrent à cet acte de soumission et s'acquittèrent, à leur tour, de l'hommage lige envers le duc.

La cession de la seigneurie de Salins que Hugues IV fit, l'année suivante, à Jean de Chalon, en échange du comté de Chalon et de la terre d'Auxonne, fournit à Gaucher de Commercy le prétexte d'une nouvelle tentative d'indépendance ; mais, cette fois encore, il fut obligé de renoncer à

ses prétentions et de subir la suprématie de son puissant adversaire. Le 3 mars 1241 (*n. st.*), de concert avec ses fils, il réitéra, à l'égard de Jean de Chalon, le traité de soumission complète que six ans auparavant lui avait imposé le duc de Bourgogne ; les clauses et les termes mêmes des deux chartes sont identiques. Il ne songea plus, dès lors, à exercer des revendications qui lui réussissaient si mal. Le 28 septembre de la même année, il étendit à douze ans la période pendant laquelle le seigneur de Salins pouvait occuper momentanément Château-Vilain, et promit de reprendre de lui en fief cette maison forte et celle des Nans, si Othon II de Méranie, comte de Bourgogne, n'en réclamait pas lui-même l'hommage. Celui-ci, paraît-il, ne l'exigea pas, et au mois de mai 1242, Gaucher reconnut définitivement tenir de la mouvance de Jean de Chalon les châteaux de Montrivel, de Château-Vilain, de Charbonny et des Nans, ainsi que tout ce qu'il possédait dans le comté de Bourgogne. Le dernier acte constatant son existence porte la date de 1246. De son mariage avec la fille d'un des seigneurs de Fouvent il eut six enfants : 1° Simon, qui continua la branche de Commercy en Lorraine, et dont Jean de Chalon épousa en troisièmes noces la fille, du nom de Laure ; 2° Guillaume, mort jeune ; 3° Gaucher II, qui continua la branche de Château-Vilain ; 4° Henri, seigneur de Montrivel ; 5° Alice, mariée à Gauthier de Coligny, seigneur d'Andelot-lez-Saint-Amour ; 6° une autre fille, mariée à Ponce de Cuiseaux.

Henri de Commercy, seigneur de Montrivel, vivait en 1257. Au mois de janvier 1261 (*n. st.*), il fit hommage à sa nièce Laure, femme de Jean de Chalon, de la terre de Montrivel ; formalité que son frère Gaucher remplit en même temps pour Château-Vilain. En 1262, il abandonna à l'abbaye de Balerne les dîmes qui lui appartenaient dans le finage de Champagnole, et mourut quelques années après, sans alliance, instituant héritier son frère Gaucher.

Gaucher II de Commercy réunit ainsi les deux seigneuries. Au mois de juin 1273, il les reprit de fief du comte Othon de Bourgogne, sire de Salins. Treize ans plus tard, on le retrouve sous la suzeraineté des de Chalon ; le 6 juillet 1286, il prête foi et hommage à Jean II de Chalon-Arlay, pour ses châteaux de Montrivel et de Château-Vilain, et pour ses possessions de Champagnole, d'Équevillon, de Vannoz, de Saint-Germain, de Cise, du Pasquier, de Sapois, de Moutoux, du Latet, du Larderet, de Sirod, de Conte, de Gillois, de Syam, des Chalesmes, de Foncine, de la Perrena, de Crotenay, d'Entre-deux-Monts, de Charency, de Charbonny, etc.

Gaucher épousa Marguerite de Bellevesvre, dame de Couthenans et de Saint-Didier en Bourgogne. Il eut d'elle un fils, Gaucher III, seigneur de Château-Vilain, et trois filles : Guillemette, dame de Montrivel, mariée à Guillaume de Sainte-Croix, seigneur de Longepierre ; Agnès, mariée à Thibaut de Neuchâtel, et Marguerite, dame de Beauregard. En 1293, il assigna à sa femme, comme douaire, la moitié de la châtellenie de Montrivel et de « la ville » de Champagnole, à la place des terres de Couthenans et de Saint-Didier, et des 600 livres, constituant sa dot, qu'ils avaient donnés à Gaucher et à Guillemette, leurs enfants, en les mariant. Il mourut avant l'an 1300, et laissa une succession chargée de dettes. Pour les payer, sa veuve fut contrainte de vendre à Jean de Chalon-Arlay, le 19 septembre 1301, la moitié de la ville de Champagnole, moyennant la somme de 3,000 livres, et de lui échanger l'autre moitié contre la jouissance, sa vie durant, des deux tiers des produits du péage de Jougne. Le 26 octobre 1308, elle lui fit hommage de sa portion de la seigneurie de Montrivel. Deux ans auparavant, elle avait, par son testament, fondé à Champagnole un hôpital qu'un incendie détruisit à la fin du XVIe siècle.

Guillemette de Commercy apporta, entre autres biens,

à Guillaume de Sainte-Croix, son mari, la moitié de la châtellenie de Montrivel. Il paraît même que sa mère lui céda, au moins temporairement, l'autre moitié ; on voit en effet, l'an 1299, Guillaume de Sainte-Croix, au nom de sa femme, reprendre de fief de Jean II de Chalon-Arlay, « le chastel et toutes les forteresses et fermetés du puy de Montrevel. » Le 11 juillet 1301, Jean de Chalon vint à Montrivel recevoir en personne le renouvellement de cet acte de vassalité et exercer son droit d'occupation provisoire de la forteresse. Guillaume l'accueillit à la porte du manoir et lui en livra les clés, après lui avoir prêté foi et hommage ; puis il donna ordre à ses hommes d'armes d'évacuer les tours et de céder leurs postes aux gens du sire d'Arlay. Pénétrant alors dans le château, celui-ci en prit possession, et y installa, séance tenante, officiers, sentinelles, portiers, etc., bref, une garnison complète. La charte où se trouve solennellement relatée cette curieuse procédure féodale fut passée devant un notaire apostolique — Pierre de Montbéliard — appelé exprès à Montrivel pour la circonstance, et scellée des sceaux de Jean de Chalon, de Guillaume de Sainte-Croix, de Guillemette, sa femme, de l'official de Chalon, de Gauthier de Monfaucon, sire de Vuillafans, et de Jean de Bellevesvre, seigneur de Chay, en présence d'un grand nombre de personnages de distinction, notamment Jouffroy de la Roche, Hugues de la Faye, Gérard d'Arguel, Henri de Bletterans, Humbert de Cuvier, chevaliers, Michel de Chevreaux, professeur de droit (*legum professor*), Rolin de Neuchâtel, Guillaume de Saubertier, Étienne de Montbozon, Guillaume de Courlaoux, Aimon de Bletterans, Richard de Charchilla, Humbert de Saint-Germain, damoiseaux, etc. Au bout de quelques jours, Jean de Chalon quitta la forteresse et la remit, avec toutes les formalités requises, entre les mains de son possesseur qui, l'an 1307, lui en fit de nouveau hommage. Deux ou trois ans après, à la mort de sa mère, Guillemette

réunit définitivement toute la seigneurie de Montrivel ; devenue veuve, elle la vendit à Hugues de Chalon-Arlay, le 29 décembre 1315, pour le prix de 2200 florins.

Depuis cette époque, Montrivel partagea le sort des terres appartenant en Franche-Comté à la famille de Chalon, éteinte au XVI[e] siècle dans la maison de Nassau et représentée, au moment de la Révolution, par les de Lauraguais qui ont eu pour héritiers les princes d'Aremberg.

A moitié ruiné en 1479 ou 1480 par les soldats de Louis XI, démantelé au reste pendant l'invasion française de 1595, le château n'eut aucun rôle défensif à jouer durant les guerres du XVII[e] siècle, et, de puissante forteresse, se vit dès lors réduit à l'état de simple centre administratif de la seigneurie.

La seigneurie comprenait, outre le bourg de Champagnole, les villages d'Équevillon, de Saint-Germain, de Vannoz, d'Ardon, de Sapois, de Cise, de Ney, du Larderet, etc.

Quelle était la situation faite jadis aux sujets de cette terre ? Un intéressant document conservé aux archives de Champagnole va nous l'apprendre. Ouvrons le vieux rentier de Montrivel dressé, en 1514, par les ordres de « haute, très noble et puissante dame Philiberte de « Luxembourg, princesse d'Orange, mère tutrice et lé- « gitime administratrice des corps et biens de son très « cher et très amé fils, haut, très noble et puissant sei- « gneur, monseigneur Philibert de Chalon, prince d'O- « range, comte de Tonnerre et de Penthièvre, seigneur « d'Arlay, de Châtelbelin, de Noseroy, de Montrivel, de « Vers, etc. »

Le seigneur exerçait une juridiction absolue sur les habitants de Champagnole, d'Équevillon, de Saint-Germain, de Vannoz et de Ney ; il jouissait, en tout ce qui concernait leurs personnes et leurs biens, du droit de haute, moyenne et basse justice. Tous les officiers et agents judi-

ciaires — bailli, châtelain, procureur, scribe, sergents, messiers, forestiers, etc., — étaient à sa nomination. « Pour punir les malfaiteurs et les criminels, » il avait un signe patibulaire, à quatre colonnes, érigé en dehors de Champagnole, et un carcan élevé dans le bourg, devant les halles.

Champagnole, Équevillon, Saint-Germain, Vannoz, Ney, Cise et Sapois, dépendaient du ressort militaire du château de Montrivel. Les hommes valides devaient y faire guet et garde, en cas de guerre, et contribuer, s'il y avait lieu, à sa restauration. Ils étaient tenus, de plus, à se rendre, une fois l'an, avec armes et équipement, à une revue générale, ou, comme on disait alors, à une *montre d'armes,* passée par le châtelain ou son lieutenant, sous peine d'une amende de trois sols pour les absents et pour ceux dont la tenue laissait quelque chose à désirer.

Tous les sujets étaient soumis à une contribution extraordinaire dans les quatre circonstances fixées par l'ancienne coutume du comté de Bourgogne, c'est-à-dire quand le seigneur recevait l'ordre de chevalerie, mariait sa fille, entreprenait le voyage d'outre-mer ou était fait prisonnier.

Le seigneur percevait la dîme, à raison du neuvième, sur toutes les terres cultivées à Saint-Germain, à Vannoz, au Larderet, à Moutoux et au Latet ; ailleurs, il avait une gerbe de froment sur douze, et pour les autres grains une émine (un double décalitre environ) par journal de champ. A Équevillon et à Vannoz, on lui devait, en outre, chaque année, une gerbe de froment par feu..

Les habitants de Champagole, d'Équevillon, de Saint-Germain et de Vannoz étaient astreints à l'obligation d'aller moudre leur blé, moyennant une rétribution en nature, aux deux moulins banaux que le seigneur possédait, sur la rivière d'Ain, à Champagnole, et ce à peine d'une amende de soixante sols. Cependant, lisons-nous dans le terrier,

« si lesdits moulins étoient ruineux, tellement qu'on n'y « puisse moudre, après que les survenants auront demeuré « vingt-quatre heures esdits moulins, ils pourront aller « moudre autre part, sans aucun danger d'amende. »

Le seigneur exerçait, à Champagnole, le droit de *banvin* pendant le mois d'août; autrement dit, durant tout le mois, lui seul et les amodiateurs de ce droit pouvaient vendre du vin. On se rend facilement compte des avantages exorbitants d'un pareil monopole.

Il jouissait encore du droit exclusif de pêche dans la rivière d'Ain, depuis le pont de Syam jusqu'au bief de Provelle ; tout individu surpris à y taquiner le moindre goujon encourait une amende.

La forêt de la Fresse et celle de la côte de Montrivel appartenaient au seigneur ; il affermait chaque année le droit d'y faire pâturer le bétail. Les délits forestiers étaient passibles d'une amende de sept à soixante sols par chaque pied coupé de sapin, de chêne, de pommier et de poirier.

Rédigé à un point de vue sommaire, le terrier que nous citons reste muet sur un bon nombre de détails qu'il importerait de connaître, tels que la condition des mainmortables, les impositions, les corvées et autres droits féodaux. Constatons cette lacune, mais sans trop nous en désoler. La Révolution de 1789 a ici rempli, comme partout ailleurs, sa mission libératrice, et ce passé, si loin de nous, n'offre plus, heureusement, qu'un vague intérêt rétrospectif. Dans tous les cas, les souvenirs que nous avons évoqués nous permettent de l'affirmer : les habitants de l'ancienne seigneurie de Montrivel n'ont aujourd'hui rien à regretter de ce prétendu « bon vieux temps » que l'ignorance et la passion sont seules à vouloir encore réhabiliter.

Assez d'histoire ; ne songeons plus maintenant qu'au présent et partons d'un pied léger à la découverte du splendide panorama qu'on nous promet là-haut.

Le mont Rivel est une vaste pyramide tronquée, de forme à peu près triangulaire et de 250 mètres de hauteur (1). On chercherait en vain dans tout le Jura un autre exemple de cette singulière configuration. Le plateau occupe une superficie de 44 hectares. Au sommet et sur les flancs sourdent plusieurs fontaines aux eaux fraîches et cristallines. De là, suivant les érudits de l'endroit, l'étymologie de Montrivel (*Mons rivuli*).

Escaladons le versant le plus accessible, à travers les champs, les pâturages et les sapins. A mesure que nous nous élevons, la perspective, derrière nous, grandit, se déploie. Montons encore, en nous retournant de temps à autre pour admirer la gradation du tableau. Nous voici au point culminant. L'horizon est grandiose. A nos pieds, la ville de Champagnole, embrassée dans son ensemble, étale coquettement ses blancheurs. Au nord, se déroule, au premier plan, une plaine légèrement accidentée, arrosée par l'Angillon et parsemée de nombreux villages : Vannoz, Saint-Germain, le Moutoux, le Pasquier, le Latet, Vers, le Larderet, Chapois, Andelot, autant de taches claires sur un fond de verdure. Les mouvements de terrain rompent, sans la détruire, la calme uniformité des lignes ; les terres cultivées, les prairies, les halliers confondent leurs vives nuances en une tonalité douce, harmonieusement atténuée. Aux dernières limites de la plaine, à droite des côtes de Valempoulières et de Pont-d'Héry, le viaduc d'Andelot dessine le jet hardi de ses grandes arches, qui luisent, au soleil, d'un éclat de marbre. Au fond, les montagnes de Salins, dominées par la masse imposante du Poupet, bornent le

(1) Voici quelques cotes d'altitude qu'a relevées sur place, avec un soin méticuleux, notre compagnon d'excursions, M. Louis Cloz, topographe émérite, témoin ses deux beaux plans en relief des départements du Jura et du Doubs :

Champagnole, 541^{m} ; à bord de l'Ain, 512 ; sur le pont neuf, 528; à Montrivel (ruines du château), 780; point culminant du plateau, 792.

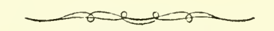
paysage et circonscrivent le ciel. — A l'est, brusque changement de décor : aussi loin que porte le regard, les immenses forêts de sapins de la Fresse et de la Joux développent en amphithéâtre leur rideau vert sombre d'une majestueuse monotonie. — Au sud-est, les sapinières ardues de la Haute-Joux, du Mont-Noir et du Risoux, échelonnées jusqu'aux sommités du Jura, laissent entrevoir, à l'arrière-plan, le Noirmont, la Dôle, et, émergeant de cet océan de montagnes, le roi des Alpes, le Mont-Blanc, fier, lumineux, superbe. — Au sud, la vue s'arrête d'abord sur la côte de Cise, puis enfile obliquement la vallée de Syam, et dépasse le Mont-Cornu pour se perdre dans les cimes fuyantes des moyennes et hautes montagnes, de Châtelneuf aux Bouchoux, avec le crêt de Chalam, en ligne directe, et, un peu à l'est, le Colomby et le Reculet, à l'extrême horizon. — Au sud-ouest, par delà le plateau de Mont-sur-Monnet, court la longue chaîne de l'Heute dont la crête la plus élevée (Haute-Roche) surplombe la Combe d'Ain. — A l'ouest, l'œil rencontre la forêt de la Faye, la continuation de l'Heute, et, sur la droite, la tour démantelée de Montrond.

Les admirateurs les moins passionnés de la nature ne se lasseront pas de contempler les divers aspects de ce panorama vraiment féérique. Par un beau jour, l'ensemble prend un caractère d'ampleur qu'on rencontre rarement, même dans le Jura, les moindres détails empruntent à l'atmosphère une prodigieuse netteté. On distingue une deuxième, une troisième, et, par endroits, une quatrième enceinte de montagnes s'élevant en gradins et profilant, sans confusion, des étages parrallèles d'arêtes inégales, sinueuses, coupées, dans le lointain, de quelques pics. Ici, de lentes et basses collines, de longs promontoires affaissés, semblables à de gigantesques gardiens de la plaine gagnés par le sommeil au milieu de leur éternelle faction ; là, des croupes arrondies, onduleuses, doucement infléchies ;

à côté, de soudaines saillies, de hardis soulèvements, des *crêts* anguleux, des formes tourmentées, des ravins sauvages. Ici, la plaine fertile ; là, les montagnes dénudées ; ailleurs, les noirs sapins ; partout, un charme irrésistible pour le regard.

Nous ne ne pouvions nous arracher à ce spectacle, et Dieu sait si nous avons eu du mérite à sacrifier les magnificences du soleil couchant aux excellents amis, d'ailleurs, qui nous attendaient à Champagnole ! Il fallait redescendre. Nous quittâmes Montrivel en jetant un coup d'œil mélancolique sur les ruines du vieux château ; quelques pans de mur grisâtres, couverts de lierre, des fondations et des voûtes au ciment indestructible, un pittoresque fouillis de décombres, de mousses, de ronces et d'arbrisseaux, voilà tout ce qui reste de cette grandeur détruite.

B. P.

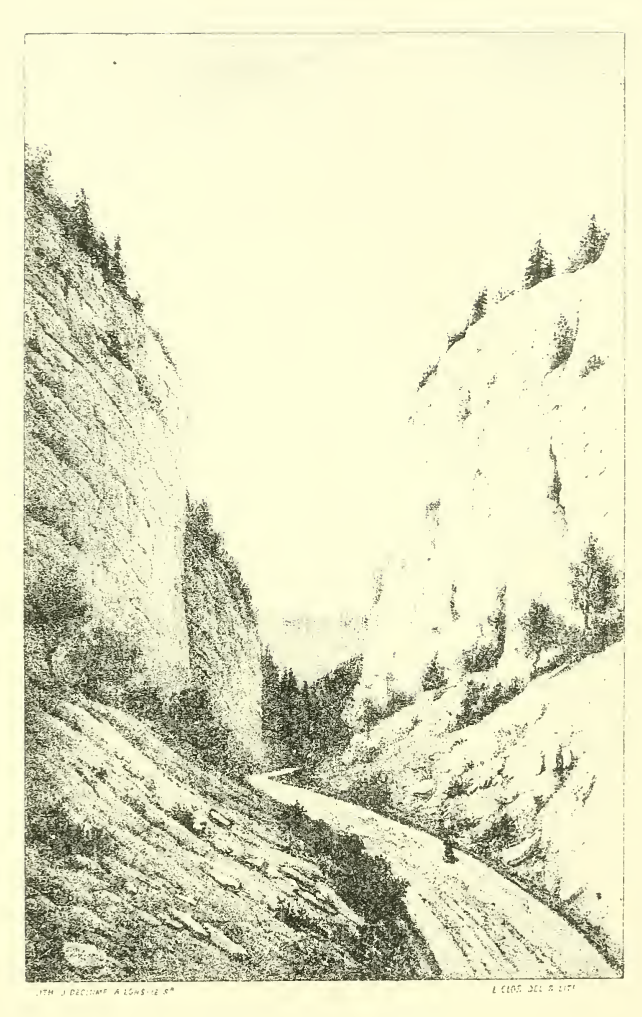


NOZEROY

Si un Parisien de race, c'est-à-dire un mammifère vertébré, n'ayant vu que le bois de Boulogne et le mont Valérien, se trouvait, à son réveil, transporté dans cette partie du chemin de Champagnole à Nozeroy, qu'on appelle Entre-Portes, il y a fort à parier que notre homme se croirait dans un pays où les décors poussent naturellement, sans avoir besoin du sifflet du machiniste, comme ceux de l'Opéra. Et son admiration serait motivée, car il n'y a guère de gorge plus sauvage et plus grandiose que ce défilé d'Entre-Portes. Faites la roche volcanique et remplacez les sapins par les caroubiers des Abruzzes, vous avez une toile de Salvator Rosa.

Quel Titan a donc fendu cette montagne hérissée à sa cime et sur ses flancs d'une forêt si épaisse qu'on distingue à peine le calcaire du rocher sous la sombre verdure des sapins ? Comment la nature s'y est-elle prise pour faire deux moitiés du bloc ? Ce n'est pas le Parisien qui pourrait le dire. Les deux tronçons de la montagne, hauts de plus de cent mètres, se séparent comme les branches prêtes à se rejoindre d'un ciseau colossal, et semblent boucher l'horizon ; on n'a devant soi, pendant plus d'un kilomètre, sur cette route en spirale, qu'un mur cyclopéen contre lequel la voiture doit se briser, si le mur ne s'ouvre pas. Tranquillisez-vous, les deux moitiés de cette montagne sont bien et dûment séparées ; la route passe entre ces blocs.

Le défilé franchi, la nature change d'aspect. Plus de



LITH. J. DECLUME À LONS-LE-S^R L. CLOS DEL. & LITH.

DÉFILÉ D'ENTRE-PORTES

(Route de Champagnole à Nozeroy)

gorge sauvage, surplombant l'abîme, et dressant jusqu'aux nues ses rochers d'un vert sombre ; plus de sapins mesurant trente mètres de leur base à la pointe; le mamelon a succédé à la montagne ; les arbres se rapetissent... C'est maintenant la plaine, la plaine piquée de champs de seigle, de langues de prés et de bouquets de bois qui, d'une certaine distance, ressemblent, grâce à leurs cimes frisées, à des choux de Bruxelles. Notre Parisien est tenté de faire la moue.

Mais le décor change à nouveau. Encore quelques tours de roue, et vous apercevrez Nozeroy, la ville aimée des sires de Chalon, qui l'avaient fortifiée et embellie pendant plusieurs siècles. Cet ancien bourg féodal occupe le sommet d'une montagne escarpée, au centre du val de Miéges, dans le voisinage de la haute Joux et de la basse Joux, dont les sapins servent de repoussoir à la belle plaine ondulée qui entoure Nozeroy.

J'ai dit qu'on aperçoit cette ville presqu'au détour d'Entre-Portes ; mais elle semble, comme le chastre de Méry, fuir à mesure qu'on avance. Vous croyez toucher sa ceinture avec la main, la ville est au diable ; et ce n'est qu'après avoir cotoyé longtemps un chemin tracé sur le seul côté accessible de la colline que vous arrivez devant une porte monumentale, dite porte de l'Horloge, espèce de tour carrée à sa face et garnie encore de machicoulis, qui font rêver aux fauconneaux et autres engins de destruction. Vous êtes enfin dans Nozeroy.

Gilbert Cousin a écrit une description de la Bourgogne supérieure (Franche-Comté) pour se donner le plaisir de vanter dans un latin très estimé la ville où il est venu au monde, en l'an du Seigneur 1506. L'éloge qu'il fait de Nozeroy, est certainement empreint d'exagération ; il ferait sourire la génération actuelle qui ne s'illusionne pas outre mesure sur les mérites de ce chef-lieu de canton, mais on n'a pas le courage de chicaner le secrétaire d'É-

rasme pour quelques hyperboles, visiblement inspirées par le plus louable des patriotismes.

« Nozeroy, ma patrie, dit Gilbert Cousin, est une ville très célèbre dans toute la Bourgogne supérieure, par la nature des lieux, par la splendeur des édifices, par l'extrême urbanité de ses habitants et par son marché. »

Il paraîtrait que les contemporains de Gilbert, particulièrement honnêtes, avaient, selon lui, « la parole caressante (car leur langue, élégante entre toutes, est suave et courtoise) » ; ils avaient, en outre, « les mœurs douces, le goût des belles-lettres, et ils professaient la vraie piété envers Dieu. »

Leurs descendants ont-ils dégénéré ?

« Puisque le nom de Nozeroy tombe de ma plume, continue Gilbert Cousin, je dirai qu'on n'a guère vu de situation plus belle, ni plus charmante pour une ville. Bâti sur une montagne, Nozeroy, semble être l'ombilic, pour ainsi dire, de la Bourgogne supérieure. Le terrain qu'il occupe est plan dans toute l'étendue de la cité, mais il s'abaisse en pente douce à l'entour des remparts. Il n'est pas très grand, mais disposé de manière qu'avec sa petitesse il surpasse les plus vastes villes de Bourgogne. »

Si la Garonne passait sous Nozeroy, en place de la Serpentine, on serait tenté de prendre Gilbert Cousin pour un fier gascon. Que la ville ait été plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui, et plus peuplée à cause du château qui attirait un grand nombre de gentilhommes par l'éclat de ses fêtes, rien de mieux ; mais que Nozeroy ait éclipsé, sans compter Dijon, toutes les villes de la Bourgogne, cela rentre dans le domaine des hyperboles castillannes ; il y avait assez de bien à dire sur le bourg féodal, sans l'écraser avec le pavé de l'exagération.

Je ne m'arrêterai pas non plus aux étymologies fantaisistes que Gilbert Cousin a données de Nozeroy qu'il fait venir tantôt de *nuceria* (noisette), tantôt de *Nazareth*, vocable

rapporté de la croisade par Louis de Chalon, et devenu plus tard *Nozereth*, en changeant, comme il le dit, l'A en O ; l'une et l'autre de ces étymologies sont passablement baroques et ne valent pas la peine d'être critiquées. Les commencements d'une ville, d'ailleurs, ne sont jamais bien connus ; c'est affaire de conjecture.

Nozeroy, pour sortir des temps reculés, doit son origine aux seigneurs de la maison de Chalon. Il était le chef-lieu d'une baronnie embrassant une surface de dix lieues carrées, qui comprenait d'abord le château du prince et le bourg de Nozeroy, puis Miéges, Mignovillard et plus de vingt villages, parsemés dans le périmètre.

Presque tous les princes de la maison de Chalon résidèrent au château de Nozeroy, « grand et superbe édifice, entouré d'un mur qui le ceint lui et la ville, et flanqué de huit tours très élevées qui le défendent. » Il ne reste aujourd'hui de cette splendide forteresse que des pans de murs d'une tour, ayant encore vingt mètres de hauteur et deux mètres d'épaisseur. Si l'on en croit Charles Nodier, le château de Nozeroy renfermait des souterrains mystérieux que la renommée a fait terribles au point que les paysans, au commencement du siècle, n'osaient pas y descendre. Mais c'est la légende des vieux châteaux qui ne sauraient se passer de merveilleux.

Il y eut bien des fêtes et des carrousels sur cette vieille terre des Celtes, entourée presque partout de sombres forêts de sapins, car la présence au château d'une des familles féodales les plus chevaleresques devait attirer et attirait en effet un concours considérable de chevaliers jaloux de montrer leurs superbes blasons dans des fêtes d'armes qui faisaient du bruit dans toute la France.

Le dernier tournoi, donné par Philibert de Chalon, fut célébré au mois de décembre 1519 ; l'historien Dunod en a reproduit la relation minutieuse dans une espèce de procès-verbal aussi long que naïf, et fortement teinté de moyen âge.

Philibert de Chalon, âgé de dix-sept ans, se distingua dans ce tournoi par sa vaillance et son adresse, sous les yeux, dit-on, de sa mère, Philiberte de Luxembourg. Ce fut la dernière fête d'armes à Nozeroy.

Que de splendeurs évanouies ! Où sont maintenant ces Chalon qui recevaient à leur cour, calquée pour ainsi dire sur celle des ducs de Bourgogne, des hôtes tels que Philippe le Bon, Charles le Téméraire vaincu de Morat et hurlant comme une bête fauve dans la *Tour de Plomb* ; le duc de Clèves, l'archiduc d'Autriche, et Louis XI, par qui j'aurais dû commencer ? Où est ce pauvre Philibert de Chalon qui écrivait à sa mère, après le sac de Rome, et avant Pistoie, « de bien tenir en état son beau château qu'il affectionnait tant, ainsi que sa bonne ville de Nozeroy ? » Le fils de Philiberte de Luxembourg en avait la nostalgie, malgré la carrière brillante qui l'élevait rapidement aux plus grands honneurs. Il fut le dernier de ces Chalon qui habita Nozeroy ; les Nassau, ses héritiers et ses successeurs, n'y mirent jamais les pieds, se contentant de s'y faire représenter par des intendants.

La mort prématurée de Philibert— il n'avait que vingt-huit ans — porta à Nozeroy un coup dont la ville ne s'est jamais relevée. Sa décadence date de là. Les Nassau ne venant jamais dans leur seigneurie, le château fut bientôt abandonné de ses propriétaires, et la ville en reçut le contre-coup. Aux fêtes et aux tournois allaient succéder les guerres du dix-septième siécle.

La pauvre ville eut sa part de misères dans cette période désastreuse qui ne finit qu'à la paix de Nimègue, sans compter la peste dont le val de Miéges se ressentit longtemps. Girardot de Nozeroy a décrit avec une complaisance narquoise tous les incidents de cette guerre entreprise pour la conquête d'une province qui voulait rester fidèle à l'Espagne. Aucun siège n'est passé sous silence. Il raconte que Guébriant marcha contre Nozeroy le 4 février 1639, qu'il

prit la ville et le château et s'établit dans cette place, malgré la fameuse bombarde dont parle Gilbert Cousin ; bombarde qui avait dix-huit pieds de long et lançait des boulets de pierre pesant trois cent trente livres. Les soldats de Guébriant — c'était tout naturel — pillèrent la ville et la brûlèrent à moitié. Le baron d'Arnans, ayant repris l'offensive, s'empara de Nozeroy et en chassa la garnison française. Mais, quelques jours après, le comte de Guébriant se présenta à l'improviste devant la place, fit entrer dans la ville chacun de ses hommes par un trou de l'église des Cordeliers, traversa la halle et bloqua immédiatement le château qui fut pris d'assaut. Toutefois, les Français ne purent s'y maintenir, et, après plusieurs alternatives de victoires et de défaites, Nozeroy fut abandonné par les assiégeants et put respirer jusqu'à l'année 1668. La guerre de dévolution venait d'éclater.

Malgré la reddition des places les plus fortes, telles que Besançon, Dole, Salins et Gray, Nozeroy tenait encore. Guillaume de Montrichard, gouverneur de cette ville, avait le soin de sa défense, et il s'était fortement retranché dans le château, avec la résolution bien arrêtée de ne jamais capituler. Ce misérable abbé de Baume, Jean de Watteville, qui ne s'arrêtait pas à moitié chemin de la trahison, voulait, à toute force,la soumission complète de la Franche-Comté à Louis XIV ; conséquemment celle d'une bicoque opiniâtre comme Nozeroy. Il eut bien l'effronterie d'offrir à Montrichard une récompense au nom de Louis XIV, s'il consentait à ouvrir les portes de la ville et recevoir garnison française.

Le brave capitaine, indigné de cette proposition, répondit qu'il ne traiterait jamais avec un homme qui avait vendu son pays à la France, et que si, par le sort des armes, Watteville se rendait maître de la place, lui, Montrichard, ferait sauter et la place et le traître. Et il aurait tenu parole.

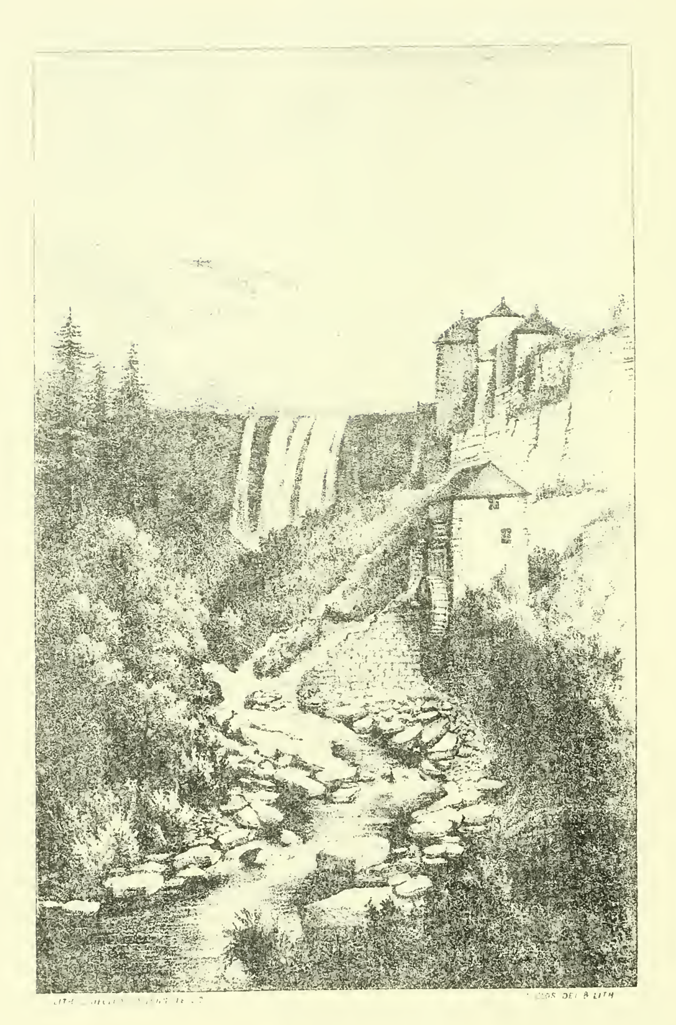
Mais on ne prenait pas l'abbé sans vert. Ce renégat connaissait plus d'un tour qu'il avait appris en Turquie après s'être fait circoncire.

Voyant qu'il n'y avait rien à faire avec un homme assez simple pour se piquer de loyauté, maître Watteville s'avisa d'une autre finesse. Si l'on en croit la tradition, il se déguisa en marchand pour pénétrer dans le faubourg, et il pratiqua si bien les habitants en leur prouvant que la défense du gouverneur était inutile et qu'elle exposait ceux-ci à un pillage sans merci ; il mêla si adroitement les caresses aux menaces, qu'il indisposa les gens contre le gouverneur. Le tour était joué. Les habitants s'emparèrent de leur héroïque défenseur, le remirent entre les mains de Watteville et reçurent l'ennemi dans leurs murs. Ce n'est pas la première fois que le patriotisme trouve cette récompense.

L'annexion, par la paix de Nimègue, de la Franche-Comté à la France, enleva pour toujours la physionomie particulière de ces petites villes qui tombaient tantôt sous un joug, tantôt sous un autre, et ne connaissaient de paix que cette paix relative qui existait entre deux guerres ; la centralisation monarchique, en donnant à la tranquillité plus de durée, détruisait par là l'originalité de toutes ces villes batailleuses. Nozeroy subit le sort commun ; son histoire, dès lors, est celle des autres bourgades.

Cette ville m'aurait bien étonné si elle n'avait pas eu, comme ses voisines, un incendie à son actif. Il fut effroyable en 1815, et réduisit en cendres les trois quarts des habitations. Mais les maisons se relèvent, et elles n'en valent que mieux en sortant du brasier.

Je suis arrivé à Nozeroy, un jour de foire, par un temps incertain, moitié pluie, moitié soleil, avec un peu de boue dans les rues ; ce qui n'aide pas l'optimisme. Aussi, ai-je trouvé la ville inférieure à l'idée que je m'en étais fait. La boue dans les rues dispose peu à l'admiration. Et, il faut le dire, celles de Nozeroy, quoique bien percées, sont assez



LE MOULIN DU SAUT
(près de Nozeroy)

mal entretenues, et la pierre avec laquelle les maisons sont bâties affecte une couleur jaune d'ocre, déplaisante à voir sous les rayures d'une averse. Et puis l'humanité n'est pas belle un jour de foire; toutes les verrues s'y montrent dans leur laideur, le paysage lui-même est gâté.

Nozeroy, d'ailleurs, est loin de rappeler la cité féodale qui passionnait Gilbert Cousin. Le cachet est tombé de cette vieille charte. Ni antique, ni moderne, la ville devait perdre sa physionomie originelle dans le lavage de la centralisation; elle se rattrape par l'admirable ceinture qui l'enveloppe et fait valoir encore la montagne au sommet de laquelle Nozeroy est pittoresquement assis.

En effet, sortez un peu des rues, gagnez les promenades qui sont établies sur les anciens fossés de la ville, et montez, si vous le pouvez, sur les ruines de l'ancien château, d'où la vue embrasse le val de Miéges et celui de Sirod, si le paysage ne vous arrache pas un cri d'admiration, je consens à passer le reste de mes jours dans le voisinage des étangs de la Dombe. Pendant six mois de l'année, Nozeroy doit être, après Champagnole, le séjour le plus agréable du Jura. Il ne faut pas s'étonner si Philibert de Chalon l'aimait tant.

On ne quitte pas Nozeroy sans visiter l'église paroissiale qui est située près des dépendances de l'ancien château. Elle date du quinzième siècle; l'ensemble de l'édifice paraît être du style ogival tertiaire, comme la porte de l'hôpital Sainte-Barbe qui a également son cachet. L'église renferme de beaux vitraux, des statuettes, quelques toiles appréciables et un ostensoir très ancien. Mais une visite trop rapide n'a pu me donner qu'une idée confuse de ces deux édifices, l'église et l'hôpital. Les environs de la ville ont fait tort aux monuments; c'est un propos à reprendre.

J'ai vu le moulin du Saut où la Serpentine, ruisseau qui mérite son nom, forme une très belle cascade; j'aurais dû pousser l'excursion jusqu'à la source de l'Ain, dont Nodier

a fait une brillante description, sans quitter l'Arsenal, à la manière de ce savant qui a écrit de gros volumes sur l'Égypte du fond de sa chambre, mais mes compagnons qui avaient gagné, sous cet air salubre de Nozeroy, l'appétit féroce du comte Ugolin, me montraient, d'un geste impatient, l'hôtel de Bellevue d'où partaient des effluves culinaires très propres à exaspérer la faim. Il fallut se rendre. En nous voyant tomber sur les provisions avec un entrain meurtrier, le maître d'hôtel, un galant homme, dont la mine *purpurée* atteste que, chez lui, le vin ne se tempère pas avec de l'eau claire, ne put s'empêcher de sourire, et il renforça son menu de quelques victuailles supplémentaires. Le carnage fut complet, nous oubliâmes le village de Miéges et son église gothique dans un entretien prolongé avec un petit vin de Bourgogne qui avait gagné cent pour cent à voyager, comme Joconde, jusqu'à Nozeroy.

F. G.

Rétablissons, s'il vous plaît, la pure vérité, cher et honorable... préopinant. Pendant que vous vous livriez à tous les charmes d'un tête-à-tête prolongé avec un vieux Pomard et une jeune hôtesse, nous explorions consciencieusement les environs. Malgré une de ces pluies fines de montagne qui transpercent le plus imperméable caoutchouc, nous courûmes visiter l'ancienne église prieurale de Miéges au portail richement sculpté ; puis, toujours en dépit des averses, le plus obligeant de tous les guides, M. le maire de Nozeroy, nous conduisit à la source de l'Ain, au saut des Mailly, au saut des Chaudières, etc. La pluie, il faut l'avouer, refroidit un peu notre enthousiasme; cependant elle nous en laissa assez pour reconnaître, sans hésitation, que, par un beau soleil, il n'est guère, dans le Jura, de sites à la fois plus pittoresques et plus imposants.

B. P.

LA FORÊT DE LA FRESSE

La nature offre trois spectacles grandioses : la mer, la montagne, la forêt de sapins. La mer a pour elle l'impression de l'immensité, le doux rhythme des flots tranquilles ou le bruissement tumultueux des vagues en furie ; — la montagne remplit l'imagination et le regard d'une sorte de terreur : immobile, énorme, elle semble menacer les pygmées qui la contemplent ; — la forêt de sapins a une sombre et mystérieuse majesté : l'élancement de ses colonnades, la hardiesse de ses voûtes distribuées, à perte de vue, en coupoles de verdure, frappent l'esprit du saisissement religieux qu'éprouverait un profane au seuil de quelque vieux sanctuaire voué à une farouche divinité de la théogonie aryenne.

Laissons la mer à d'autres zones, et, sans vouloir aucunement décrier l'Océan et la Méditerranée, ne nous plaignons point de notre lot ; n'avons-nous pas ici le superbe portique des Alpes, le Jura, et, couronnant ses gradins, les plus splendides sapinières de l'Europe ? La nature a fait à notre sol la part assez belle pour qu'il n'ait rien à envier, comme pittoresque, aux pays les plus favorisés.

Ce n'est pas connaître les sapins que d'avoir vu seulement ceux des Pyrénées, des Alpes, des Cévennes, des monts d'Auvergne et des Vosges. Il faut venir dans le Jura si l'on veut se faire vraiment une idée de ces incomparables forêts. Partout ailleurs, elles sont, en général, de peu d'étendue, plaquées aux flancs de montagnes inaccessi-

bles, ou disséminées à travers les gorges et les ravins. En Franche-Comté, elles couvrent non seulement les sommités de la chaîne jurassique, mais encore les hauts plateaux onduleux, les versants à pente douce, les massifs étagés insensiblement en amphithéâtre. Les forêts de la Joux, de Levier et de la Fresse — ne citons que celles-là — n'ont pas de rivales en Europe, soit pour la superficie, soit pour la richesse de la végétation.

La région des sapins commence à Champagnole, la Fresse est à peine distante de quelques kilomètres. Après l'ascension de Montrivel, c'est, à coup sûr, une des promenades qui attireront le plus les touristes et leur ménageront, sur le moment, la plus émouvante surprise, doublée dès lors d'un ineffaçable souvenir.

De loin, vue de quelque point culminant, comme Montrivel, la forêt ressemble à un large rideau vert sombre, à une vaste tenture déroulant ses plis aux accidents montueux du terrain ; les cimes se confondent dans l'égale tonalité du feuillage ; rien n'altère cette belle et sévère uniformité. De près et plus on s'approche, l'œil est fasciné à l'aspect d'une si gigantesque arborescence, et mesure avec étonnement les noires pyramides qui, peu à peu, se détachent plus distinctes de la masse ombreuse. Aussitôt qu'on pénètre en plein bois, on se croirait transporté sous les tropiques, au milieu de quelque forêt vierge de libocédres et de séquoias. Des milliers de tiges surgissent de tous côtés, s'élancent d'un jet à trente et quarante mètres, et forment, à cette hauteur, un impénétrable dais de verdure. La vue s'égare dans un fouillis de piliers démesurément rectilignes, d'arceaux aériens, de dômes surmontant, à une élévation inouïe, toute cette prodigieuse architecture végétale. Aucun éclat de lumière ne détonne dans un demi-jour tamisé par d'épais branchages ; çà et là, seulement, une échappée de ciel, un coin d'azur, un discret rayon de soleil bien vite disparu. Au sein de la pénombre règne le

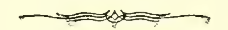


LITH. J. DECLUME A LONS-LE-S^R L. CLOS DEL & LITH.

UN COIN DE FORÊT

calme de la solitude. Le balancement des cimes au souffle du vent, la légère agitation des ramures, le chant saccadé de la mésange noire, l'appel sonore de la grive, le bruit sec du pic travailleur, le cri aigu de la buse, les bondissements de l'écureuil dans la feuillée, et, quelquefois, l'écho lointain des coups de hache du bûcheron interrompent seuls, par intervalles, ce grand silence. Des senteurs résineuses embaument l'air et le rendent *santif*, selon l'énergique expression des montagnards ; à le respirer, les poumons se dilatent, s'impreignent d'oxygène alpestre, font provision de vie. Une agréable et salubre fraîcheur circule sous le couvert touffu. En dehors des sentiers, on foule un solide tapis d'aiguilles et de cônes desséchés de sapin ; le framboisier, le groseillier, le lierre, le chèvrefeuille, la fougère y croissent à côté des ronces ; aux nappes de mousse, diaprées de mœrhingie, se joignent, suivant la saison, des champs de violettes, de pervenches, de muguets, de fraisiers, de cyclamens et de myrtils. Il est des flores plus variées, plus brillantes ; il n'en est pas qui repose plus doucement le regard et qui, par le fait même d'une humble croissance, présente un contraste plus saisissant avec les hauteurs vertigineuses et l'exubérante vigueur de la végétation environnante.

B. P.

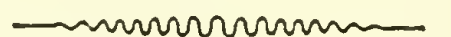


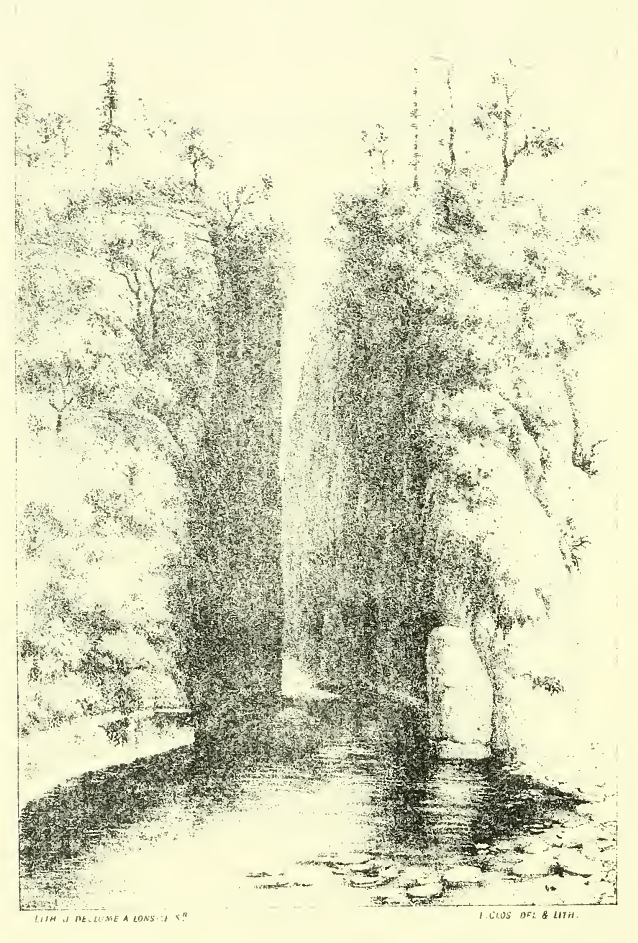
LES PLANCHES-EN-MONTAGNE

S'il n'est pas un vrai touriste qui ne connaisse les gorges de Trient et celles du Fier, beaucoup, en revanche, ne se doutent même pas qu'il existe, dans un coin retiré du Jura, une curiosité naturelle analogue et, à en croire de bons juges, nullement inférieure aux deux précédentes. Il ne manque à la Langouette, pour prendre place parmi les sites célèbres, qu'un peu de réclame et surtout une galerie qui permît de longer, au fond de l'abîme le lit torrentiel de la Sène, étroitement encaissé entre des rochers à pic, de 30 à 40 mètres de hauteur. Puissent nos vœux hâter le jour où, à défaut de la municipalité des Planches, quelque initiative privée réalisera ce desideratum !

Les dessins de M. Cloz représentent la sortie de la Langouette, la cascade qui en forme l'entrée, et la chute de la Sène au *Bout du Monde*, trois motifs merveilleux qui, pour être convenablement décrits, exigeraient un Théophile Gautier ou un George Sand. Autant par amour-propre que par prudence, et à l'exemple de cet impresario en détresse qui, dans la *Dame blanche*, remplaçait la musique par un dialogue vif et animé, nous substituons à notre prose les fidèles croquis de notre collaborateur ; comme il ne s'agit ni de la *Dame blanche*, ni de musique, ni de dialogue, le lecteur a tout à gagner au change.

B. P.

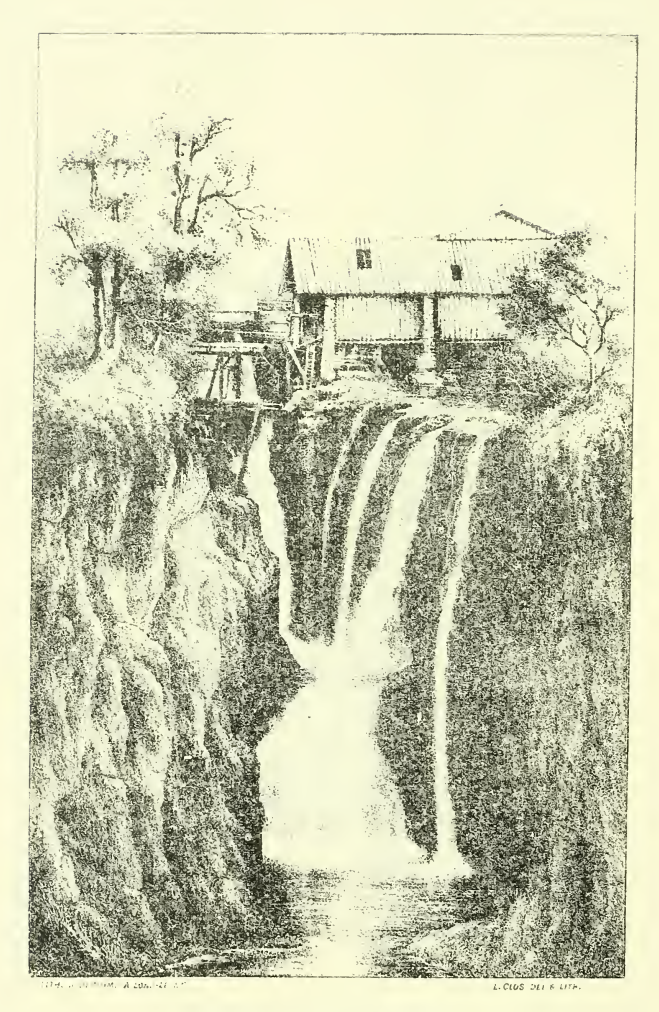




LITH. J. DECLUME A LONS-LE-S^R   I. CLOS DEL & LITH.

GORGE DE LA LANGOUETTE

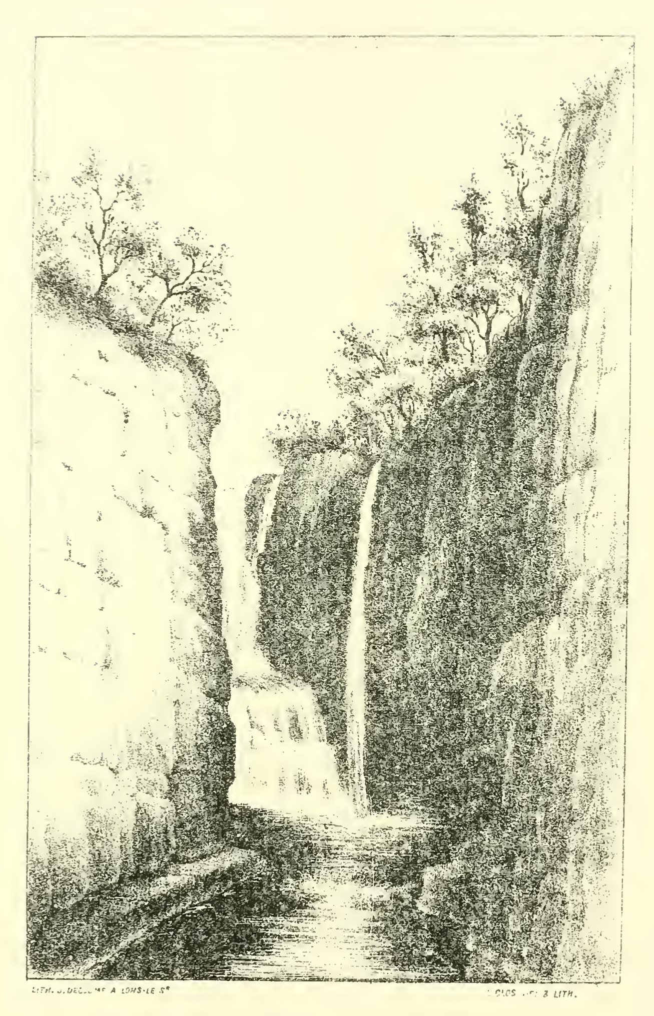
(Planches-en-Montagne)



L. CLOS DEL & LITH.

CASCADE DES PLANCHES

(Vue du haut)



LITH. J. DEC[illegible] A LONS-LE Sr — [illegible] CLOS [illegible] & LITH.

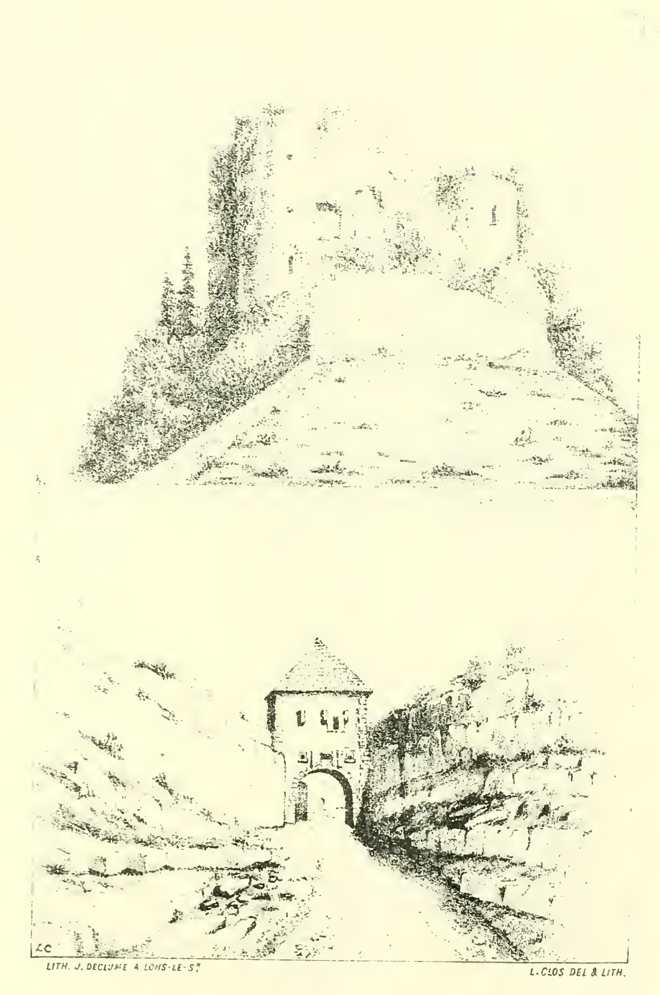
CASCADE DES PLANCHES
(Vue du bas)



LE BOUT DU MONDE

(Près des Planches-en-montagne)

RUINES DE CHATEAU VILAIN



LITH. J. DECLUME A LONS-LE-Sr

L. CLOS DEL & LITH.

ANCIENNE PORTE DE BOURG-DE-SIROD



CASCADES ET FORGES DE BOURG DE SIROD



LITH. J. DECLUME LONS-LE-S. L. CLOS DEL & LITH.

VUE DE L'AIN EN AMONT DE BOURG-DE-SIROD

CHATEAU-VILAIN & BOURG-DE-SIROD

Le temps nous presse et l'espace nous manque. Mentionnons, au courant de la plume, les ruines de Château-Vilain, tristes débris d'une importante forteresse féodale fondée au sommet d'une côte abrupte par Simon de Commercy, vers l'an 1186, possédée par les de Watteville depuis le XVI[e] siècle jusqu'à la Révolution, et démolie seulement de 1808 à 1810 pour reconstruire les forges du bourg, incendiées en 1803 ; l'ancienne porte fortifiée qui mettait jadis en communication le château et les deux bourgs ; le tunnel de Sirod (134 mètres), percé en 1847 ; les *Comméres* de Sirod, pans de rochers étranges, ressemblant de loin à de colossales statues ; les belles usines métallurgique de Bourg-de-Sirod, dont on fait remonter l'origine au XIV[e] siècle, et qui, aujourd'hui, produisent annuellement 1,500,000 kilogr. de tôles et de fers étamés, ou *fers-blancs*, d'une fabrication réputée. Signalons surtout la longue et étroite crevasse où l'Ain s'engouffre avec des tourbillons blancs d'écume et de sourds mugissements. Cette *perte de l'Ain* dépasse encore la Langouette en sauvage horreur. La Suisse et la Savoie seraient fières de la compter parmi leur merveilles. Malheureusement, le crayon, aussi bien que la plume, est impuissant à rendre de si saisissants aspects. M. Cloz a dû se borner à figurer une vue de l'Ain, en amont, et la double cascade que forme la rivière à la sortie de sa perte, à côté des forges de Bourg-de-Sirod. Qu'importent, d'ailleurs, des descriptions et des planches devant ces grands spectacles de la nature ?

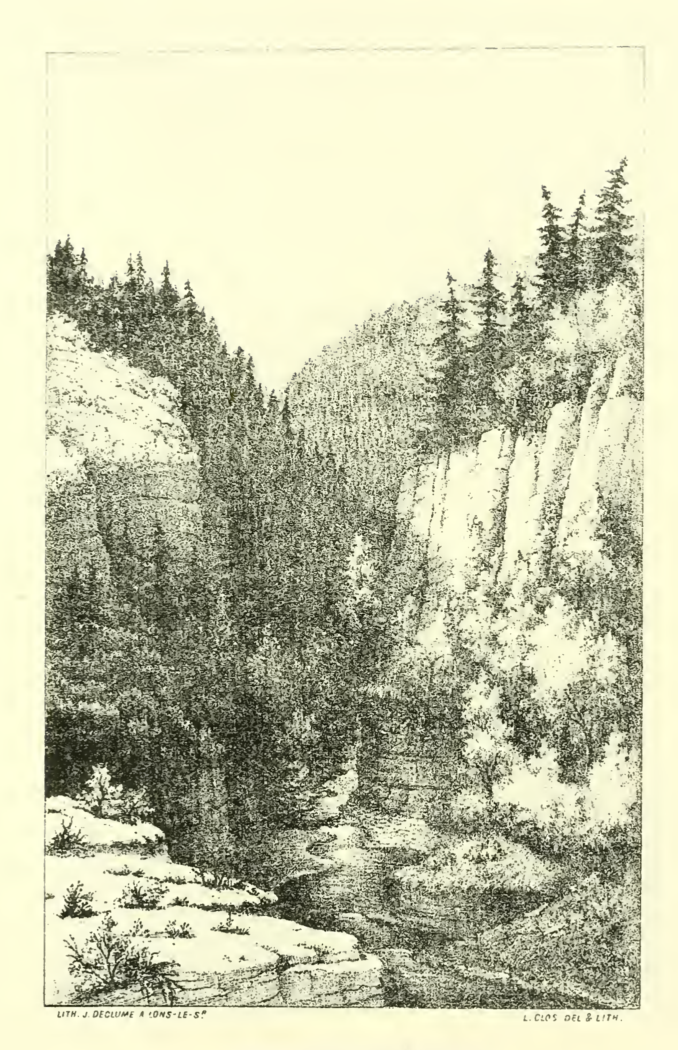
B. P.

LA BILLAUDE

Une demi-page seulement est laissée à notre disposition pour parler de la Billaude. C'est trop ou trop peu. Nous voilà condamné à garder en portefeuille, faute de place, le poème descriptif qu'à grand'peine nous avions composé sur ce sujet ; d'autre part, nous sommes absolument incapable de dépeindre, en quinze lignes, la merveilleuse vallée de la Laime, de Maison-Neuve à la Billaude. Puisque la place nous est mesurée avec tant de parcimonie, appelons encore à notre aide le crayon de M. Cloz. L'artiste a choisi la principale cascade et l'un des aspects les plus sévères et les plus grandioses de la vallée. Durant trois kilomètres, cent autres points de vue mériteraient également les honneurs de la gravure ; à chaque pas, quelque surprise vous arrête, à chaque détour de chemin, devant et derrière vous, surgit un nouveau décor. Les peintres et les touristes qui visitent la Billaude n'éprouvent qu'un embarras : l'embarras d'une admiration continuelle.

B. P.





LITH. J. DECLUME A LONS-LE-Sr — L. CLOS DEL & LITH.

GORGE DE LA BILLAUDE



LITH J. DECLUME A LONS-LE-S^T

L. CLOS DEL & LITH.

CASCADE DE LA BILLAUDE

LE LAC DE CHALAIN

De Champagnole au vallon de Chalain, en passant par Balerne, Mont-sur-Monnet et Fontenu, la distance est appréciable, et le chemin, à travers bois et rochers, ne ressemble guère aux routes entretenues des Ponts et chaussées; mais, au terme de l'excursion, le voyageur ne regrette pas sa peine.

Du village de Fontenu,au-dessous duquel miroite la vaste nappe d'azur du lac, on descend, par un sentier bordé, sur ses deux côtés, de rochers dont le calcaire se fendille quelquefois sous les racines d'arbres gigantesques, au vallon de Chalain qui est creusé de l'est à l'ouest sur une surface de 220 hectares. Le lac en occupe la profondeur. Impossible de rêver un aspect plus sauvage et plus romantique. La plume ne saurait le reproduire.

Pendant une demi-heure de marche, c'est-à-dire depuis l'orifice du sentier jusqu'aux bords du lac, vous n'avez reçu la lumière que tamisée par les arceaux de feuillage qui forment une voûte bleuâtre, piquée de palets d'or, quand le soleil, vers midi, embrase la cime des arbres ; au sortir de ces demi-ténèbres, le jour vous aveugle brusquement, les arbres semblent frémir sous les caresses du soleil, et le lac déroule devant vous sa nappe tranquille, réflétant à la fois l'azur du ciel et le vert sombre de ses rochers.

Ah ! c'est bien là la terre des Druides et des Bardes qui aimaient tant les forêts mystérieuses, les branches entrelacées, l'air ténébreux et les *froides ombres* pour leurs cé-

rémonies austères et leurs sacrifices sanglants.... Les rochers, immobiles sur leurs assises formidables depuis la dernière conflagration, ont dû en voir de belles, lorsque ces prêtres d'une religion qui tenait d'un naturalisme grossier, confondu plus tard avec le polythéisme gréco-romain, exerçaient leur sacerdoce dans la sombre profondeur des forêts. Ils ont vu recueillir avec une faucille d'or le gui sacré sur un chêne et le Druide inspiré visiter d'un regard avide les entrailles sanglantes de la victime offerte à Teutatès. Lamentable hostie, dont les tortures ne semblaient jamais assez raffinées pour conjurer la colère du dieu ! Nos aïeux les Gaulois n'étaient pas tendres.

Les bords du lac de Chalain sont ravissants. Deux chemins qui se perdent sous les berceaux de feuillage, côtoient sa gravière et viennent se réunir au château dont les tourelles gothiques émergent pour ainsi-dire du lac, adossées à de beaux arbres, au milieu de prairies magnifiques. Au-dessus de ces rochers abrupts est le village de Fontenu dont un typhon, quelque jour, enverra les premières maisons dans le lac qui les attend. *Dî talem avertite casum !....*

Nous avons vu le lac de Chalain deux fois dans notre vie : la première fois par Marigny, la seconde fois par Fontenu ; ces deux aspects sont peut-être nécessaires pour bien embrasser le paysage et fixer l'impression. Il y a vingt-cinq ans (un quart de siècle !), nous écrivions les lignes suivantes, à propos de ce beau lac que les hasards de la plume avaient encadré dans un roman dont le titre et la fable sont parfaitement oubliés aujourd'hui :

« Il n'y a guère dans toute la Comté de site plus étrange et plus pittoresque, à notre avis, que cette admirable nappe d'eau qui a pour ceinture des montagnes boisées comme les solitudes de l'Amérique avant l'arrivée des Européens. Lorsqu'on s'élève plus haut, dans la direction des Rousses, par exemple, le paysage offre des aspects autre-



LITH. J. DECLUME A LONS-LE S^R

LAC DE CHALAIN

ment grandioses ou terribles ; on peut contempler à souhait des rochers surplombant l'abîme, et causant au voyageur le vertige qu'on éprouve à la lecture de *Manfred* ; mais, nulle part, la nature n'a mêlé la grâce coquette à la splendeur sauvage avec autant de profusion que dans ce fer à cheval, dont la végétation semble éternelle.

« Il faudrait que nous fussions bien malheureux pour qu'aucun de nos lecteurs n'ait, au moins une fois dans sa vie, parcouru les bords de Chalain ; qu'il se rappelle, celui qui les a vus, lorsque le soleil d'août, abaissé sur l'horizon, laisse dans l'ombre le second plan des montagnes, s'il a pu retenir un cri d'étonnement à l'aspect de ce lac aux remous perpétuels, qui berce son eau bleuâtre sous la ceinture glauque de ses rochers. On ne trouve pas là les beautés âpres et quelque peu glaciales de la descente de Morez, devant lesquelles l'habitant de la plaine éprouve une sorte d'admiration serrée de tristesse ; rien d'alpestre ou de titanique, mais une coquetterie robuste, pleine de fascinations ; on dirait un pastel écossais collé sur le paysage uniforme de Marigny.

« Nous voudrions être propriétaire de ce lac magnifique, quand même nous aurions à le défendre, tous les automnes, contre la bande de Rob-Roy qui a dû se réfugier dans ces parages, en véritable *outlaw*, depuis la mort de Charles Édouard. Et, cependant, nous n'avons pas l'humeur guerrière, tant s'en faut ! Nous ne sommes pas de ces gens qui s'imaginent que le danger aiguise le plaisir, et que le bonheur s'affadit dans la sécurité ; nous n'aimons l'espingole, l'estramaçon, la claymore, les vengeances de montagnards et les campements sur la bruyère que dans les romans de Walter Scott.

« Mais, pour posséder ce beau lac, après avoir désintéressé, bien entendu, le propriétaire actuel, nous nous résignerions à trembler, pendant six mois de l'année, au moindre bruit de pas sur les feuilles sèches, aux notes

étouffées de la cornemuse ou du pibroch, aux silhouettes entrevues, le long des bois, ou glissant sur le lac, de tous les montagnards en dehors de la loi, chassés des Hyglands par une compagnie d'actionnaires d'un chemin de fer qui traverserait le Ben-Lomond. Hélas ! le diable ne se montre plus de nos jours pour passer des contrats de ce genre ; notre incrédulité l'a désarmé de sa cabale, et, pour tout *outlaw*, à cette heure, vous ne trouverez guère que quelque *montagnon*, vêtu de toile bleue, cheminant lentement autour de ce beau lac, avec autant d'indifférence pour ce tableau écossais qu'un bœuf pourrait en apporter à la lecture d'une page de Fenimore Cooper. »

Nous n'avons guère à reprendre à cette description, vieille déjà de vingt-cinq ans, car elle concorde avec l'impression que nous avons ressentie par une belle matinée de l'automne de 1879, à l'aspect de ce golfe azuré qu'un peintre de nos amis traversait nonchalamment sur une barque massive, ornée d'avirons, de spatules plutôt, qui ont dû être maniées par quelque compagnon de Jules-César, lors de son invasion dans les Gaules. Le tableau n'a pas besoin de retouches.

Ces soleils d'automne à travers les arbres sont réellement pleins de sorcelleries ; ils fondent la réalité sous le rêve et chauffent l'imagination qui s'emporte alors dans les régions romanesques, sur l'hippogriffe d'Astolphe. Ainsi, sans être précisément grippé de poésie, il nous semblait voir, en contemplant la rive opposée de Chalain, sous l'entrelacement des lianes, entre les fentes d'un rocher, la caverne de Donald, d'où, le matin, Waverley regardait le soleil se lever sur un lac encaissé dans des montagnes pareilles à celles de Fontenu. Il ne manquait, pour rendre l'illusion plus complète, que cette grande fille à jupe écarlate, la fille de Donald, à l'entrée de la caverne. Les pages de *Waverley* se déroulaient l'une après l'autre sous ce courant de rêveries, car, avec la fille de Donald, nous

voyions apparaître, au fond d'une clairière le magnifique chef de clan, Fergus Ian Vohr, murmurant sa chanson de loyaliste : « Lillibullero, bullen a la, » dont les paroles sont reprises à la ronde par Callum-Beg et les Hyglanders.

Ah ! Walter Scott ! pensions-nous, tu es un grand peintre, mais nous doutons fort que tes lacs écossais, en dépouillant leurs bordures de leurs Hyglanders à jambes nues, vaillent ce lac tranquille, dont le seul défaut est d'être à trois ou quatre kilomètres de la route, c'est-à-dire à la portée de ces bourgeoises qui ne peuvent rester en place, sous prétexte qu'elles ont du vague à l'âme.

En voyant le peintre *pagayer* avec amour et chercher peut-être un motif dans les clairières du bois qui auraient tenté le pinceau de Corot, nous ne pûmes résister au désir de faire une promenade sur le lac, malgré la physionomie peu engageante de la barque antédiluvienne montée par cet artiste. La prévention était injuste, car la barque, tout en obéissant plutôt aux remous qu'à la rame, n'avait pas de caprice dangereux et faisait les honneurs de son lac à la manière de ces gens bourrus pour qui l'hospitalité à exercer est le plus sacré des devoirs. Au bout d'une heure de festons sur les *flots*, notre ami le peintre vint atterrir à la pointe du lac, en face du château qu'il nous engageait à visiter, avant l'heure sainte de la réfection. Et, en mettant pied à terre, il nous disait : « C'est à dix heures du soir, musique à la proue, lumières aux flancs de la nacelle, que j'aimerais à recommencer la promenade que nous venons de faire ; malheureusement les violons manquent, et le châtelain, malgré sa courtoisie ordinaire, refuserait probablement de nous fournir des lanternes vénitiennes pour cette petite fête nautique. C'est dommage. »

Très philosophe à l'endroit de cette privation, nous suivîmes le peintre qui se faisait galamment notre cicerone pour la visite du château, comme il avait été notre pilote sur le lac. Il prenait langue partout.

Le château de Chalain, malgré ses tourelles gothiques, est tout moderne ; on prétend qu'il a été bâti sur les ruines d'un ancien manoir, pompeusement décrit par Gilbert Cousin ; mais, entre le manoir et l'habitation récente, il a passé plus d'une pierre, et il serait tout aussi exact de dire que le château actuel succède au burg moyen âge, comme Louis XV succédait à Pharamond. Quoi qu'il en soit, le castel moderne mérite d'être vu.

Si nous écrivions pour un *Guide*, ou si nous avions le moindre goût pour cette littérature de commissaire-priseur qui compte, jusqu'au dernier, les clous d'un fauteuil, ce serait bien le cas de faire l'inventaire de toutes les curiosités qui se trouvent au château de Chalain, en mêlant un peu d'archéologie à l'énumération. Nous trouvons la besogne aussi puérile qu'indiscrète ; et d'ailleurs nous avons déjà dépassé les limites du cadre que nous nous sommes imposé.

Notre ami le peintre nous a fait remarquer sommairement la porte de la chapelle dans la tour de l'ouest, les boiseries et les peintures du salon au premier étage ; mais ce qui nous a frappé le plus, c'est une cheminée monumentale, composée de deux colonnes torses à cannelures. La corniche qui règne sur le vaste pourtour de cette cheminée qui semble rapetisser ceux qui la regardent, est agrémentée d'ornements délicats, tels que feuillages artistement découpés, anges tenant des écussons, animaux fantastiques, chimères grimaçantes, licornes, guivres, etc. Le malheur, c'est que cette œuvre d'art a été mutilée, dit-on, pendant les Cent-Jours, par quelque soudard, ivre de brandevin, ou mécontent peut-être, de l'hospitalité du château. Dans tous les cas, l'auteur de cet acte de vandalisme aurait mérité un plongeon dans le lac, à vingt pieds de profondeur.

La promenade en barque, et surtout l'oxygène des montagnes avaient tellement exaspéré notre appétit qu'un cri de famine partit de toutes les bouches, au sortir du château ; on eût dit que nous n'avions pas touché de pain de-

puis quarante-huit heures; personne n'avait d'oreilles pour les récits du peintre qui, sans souci des vulgaires réclamations de l'estomac, avait bien le cœur d'évoquer l'histoire du passé, en recomposant une chronique sous les arceaux de feuillage, au pied de ce lac paresseux que nous aurions donné volontiers, en ce moment, pour cinq ou six livres de bifteck sur une nappe blanche. Notre impatience le fit sourire. Mais ce n'est pas tout que d'être richement endenté, il faut pouvoir mettre quelque chose sous la meule.

Hélas! il n'existe aucun tourne-bride hospitalier sur les bords enchanteurs de Chalain, si prodigues pourtant de clairières, au centre desquelles un aloyau, cerné de bouteilles, embellirait encore le paysage. C'est l'envers de ce site adorable. Partis de Champagnole, sur la foi des traités, nous n'avions mis dans la voiture que quelques victuailles sommaires, espérant trouver, soit aux environs, soit au moulin, le complément de notre menu d'anachorètes. Mirage ! Illusion ! Le village le plus rapproché de Chalain est situé au bout du monde, à cinq ou six kilomètres de l'appétit ; quant au moulin qui devrait contenir, outre ses sacs, œufs frais et andouilles vermeilles, il n'était pas même en état de nous fournir, contre une mine d'or, la plus petite couronne de pain bis et un chauveau de vin plus ou moins acide. Rien ! Pas le moindre relief. Il paraît que c'est la consigne du château qui ne veut pas que son tenancier soit une espèce de maître Jacques, ayant, tour à tour, la veste enfarinée du meunier et l'habit noir du restaurateur. Tant pis pour les imprudents qui viennent visiter Chalain sans viatique ! Ils en seront quittes pour resserrer d'un cran leurs ceintures. — Nous eûmes comme une vision passagère du radeau de la Méduse. — Mais la Providence à laquelle nous ne songions pas, daigna prendre, ce jour là, la figure émerillonnée de notre ami le peintre.

En voyant notre désarroi, cet artiste pitoyable prit le meunier à part, et l'attendrit si bien que celui-ci se laissa

découpler pour le village de Doucier où fleurit, sous les branches de houx, une auberge assez bien approvisionnée, avec mission de bouleverser la huche et le cellier, le cellier surtout, sous peine de voir des voyageurs civilisés se comporter comme des Caraïbes. Le meunier revint, deux heures après (elle nous parurent avoir la durée d'un siècle), avec autant de provisions qu'il s'en consomme dans une noce de village, et même un peu plus. La razzia avait été complète.

Le dîner fut joyeusement expédié sur une table faite avec une solive branlante, humide de la rosée du matin, à deux pas d'une source pittoresque, dont les eaux alimentent le lac, en sortant de la base d'un rocher qui la surplombe. L'un de nous tourna mal au dessert ; il fit un quatrain en l'honneur du village de Doucier qui ne méritait pas pourtant d'être livré aux vers pour son jambonneau et son petit vin couleur de rubis.

Le meunier, corrompu de nouveau par notre intrigant d'artiste, nous ménageait une surprise, Au moment où le dessert touchait à sa fin, le galant farinier, dont l'absence n'avait pas été remarquée, se montra tout à coup avec une cafetière pleine d'un moka brûlant et cinq ou six tasses parfaitement dépareillées. L'arôme qui se dégageait de la cafetière titilla si bien les houppes nerveuses du peintre, que notre homme en poussa un *la-i-tou* d'allégresse que les échos de Fontenu répercutèrent à l'envi.

Personne ne songeait alors au radeau de la Méduse.

Au coucher du soleil,car nous avions fait la sieste sous les arbres, nous regagnâmes la jolie ville de Champagnole, ayant en poupe un petit vent de bise très propre à renouveler les forces pour le combat pantagruélique qui devait clore notre quinzaine de villégiature et marquer nos adieux à *Champagnole et à ses environs.*

F. G.

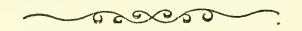


TABLE DES MATIÈRES